

Le Pour et le Contre

JOURNAL FINANCIER

PARAISANT LE DIMANCHE

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN
(Le journal ne reçoit pas d'abonnements de moins d'un an.)

France, colonies françaises et pays de protectorat français. 10 fr.
Étranger 15 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 13
DIMANCHE 26 MARS 1916

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF :
H. de SAINT-ALBIN



PRIX DES INSERTIONS

annonces anglaises 1 fr. 50
Réclames 3 fr. *

Ce tarif n'est pas applicable aux annonces de souscriptions.

BUREAUX : 178, rue Montmartre, Paris
(BOULEVARD POISSONNIÈRE) — (2^e arrond^e)

Sommaire

Le Moratorium des Effets de commerce. — Le Moratorium des Assurances. — La fin du Moratorium des Effets de commerce en Algérie.
La Crise du Change.
Revue de la Semaine.
Banque de France.
Société du Gaz de Paris.
Chronique des Mines d'or.
Dividendes et Coupons.
Appel de fonds.
Assemblées et Bilans. — Société Centrale des Banques de Province. — Crédit Foncier Egyptien. — Compagnie Parisienne de Tramways (Tramways-Sud).
Nouvelles et Informations.
Bilans. — Coupons.
Rapport Banque de Paris et des Pays-Bas.
Cours de la Bourse du 18 au 24 mars.
Tirages, etc.

LE MORATORIUM DES EFFETS DE COMMERCE

Un décret, publié par le *Journal officiel* du 19 mars, stipule que les délais accordés pour les échéances des valeurs négociables sont prorogés sous les mêmes conditions et réserves qu'antérieurement pour une nouvelle période de quatre-vingt-dix jours.

Le bénéfice en est étendu aux valeurs négociables qui viendront à échéance avant le 1^{er} juillet 1916, à la condition qu'elles aient été souscrites antérieurement au 4 août 1914.

Le porteur d'un effet de commerce appelé à bénéficier pour la première fois d'une prorogation d'échéance est tenu d'aviser le débiteur qu'il est en possession dudit effet et que le paiement peut en être effectué entre ses mains.

Après avoir rappelé qu'un récent décret a abrogé cette prorogation pour les fournisseurs de l'Etat ou des Etats alliés, le texte mentionne l'intention de proposer incessamment une mesure semblable en ce qui concerne les sommes dues à raison d'effets de commerce, de fournitures de marchandises, d'avances, de dépôts-espèces et de soldes créditeurs de comptes courants payables ou remboursables en Algérie. Ce décret a été promulgué le 20 mars. Nous le publions plus bas.

En ce qui concerne les autres catégories de débiteurs, il apparaît, est-il dit, qu'il y a lieu de maintenir et de proroger le régime antérieur en présence de l'empressement des débiteurs à acquitter les valeurs négociables, bénéficiant du moratorium, dès qu'ils le peuvent.

C'est ainsi que cent trente millions de francs d'effets moratoires sont rentrés à la Banque de France depuis le début de janvier. Dans cette somme ne sont pas comprises les valeurs exclues du bénéfice du moratorium par le décret du 23 décembre, puisque c'est seulement à partir de fin mars courant que prendront fin les prorogations à l'égard des fournisseurs de l'Etat et des Etats alliés.

LE MORATORIUM DES ASSURANCES

Par un décret en date du 17 mars, publié au *Journal officiel* du lendemain, le moratorium relatif aux entreprises d'assurances, de capitalisation et d'épargne, est prorogé pour une nouvelle période de 60 jours.

Ce décret comporte, en outre, certaines innovations. C'est ainsi qu'il élève à 75 0/0 le taux des

paiements exigibles pour les assurés contre les accidents autres que les accidents du travail dont le paiement n'a jamais été moratoisé.

En matière d'épargne, les Sociétés dont les placements se font en construction de maisons, sont tenues de verser 25 0/0 du capital revenant aux intéressés à l'échéance ou par suite de décès, les autres Sociétés 50 0/0.

En ce qui concerne les assurances sur la vie, les assurés présents sous les drapeaux, domiciliés dans les régions envahies ou retenus en territoire ennemi ou éloignés de France par un service public, continuent à bénéficier du moratorium. Le recouvrement des primes échues pendant la période où ils bénéficient de l'assurance se fera dans des conditions qui seront déterminées après les hostilités.

Enfin, le décret réunit dans un texte unique les diverses dispositions concernant le régime des assurances en temps de guerre.

LA FIN DU MORATORIUM DES EFFETS DE COMMERCE EN ALGÉRIE

Un décret en date du 20 mars publié au *Journal officiel* met fin au moratorium des sommes dues sous forme d'effets de commerce, de fournitures de marchandises, d'avances, de dépôts-espèces et soldes créditeurs de comptes courants payables ou remboursables en Algérie.

Les valeurs négociables à l'égard desquelles le bénéfice des prorogations d'échéances cessera de s'appliquer en Algérie sont celles qui ont été souscrites antérieurement au 4 août 1914 et qui sont échues originellement depuis le 31 juillet 1914 inclusivement. L'échéance de ces valeurs est prorogée de vingt-trois mois, date pour date, à partir du jour de leur échéance originale.

Le porteur d'effet ne pourra refuser un paiement partiel, pourvu qu'il soit au moins du quart du principal.

Toutefois, le décret accorde des ménagements aux débiteurs qui seraient hors d'état de s'acquitter. C'est ainsi qu'il ne pourra leur être dressé de protéger. Le défaut de paiement sera constaté par une lettre recommandée. De plus le décret donne la faculté aux débiteurs de demander au président du Tribunal de Commerce, dans les trente jours précédant l'échéance, des délais supplémentaires pour s'acquitter.

Enfin, à partir du 30 juin 1916, la délivrance notamment contre reçus, contre chèques présentés par le tireur lui-même, contre lettres de crédit, des dépôts-espèces et soldes créditeurs des comptes courants dans les banques ou établissements de crédit ou de dépôt, aura lieu sans restriction, en Algérie, conformément aux conventions originaires des parties.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux débiteurs présents sous les drapeaux.

LA CRISE DU CHANGE

LES DÉCLARATIONS DE M. RIBOT

Notre article de dimanche dernier était à la composition au moment même où M. le Ministre des Finances, profitant de la discussion des crédits pour le second trimestre de 1916, apportait à la tribune du Palais-Bourbon quelques explications sur la crise du change et sur les moyens qu'il se propose d'employer pour l'atténuer.

« Nos achats à l'étranger deviennent énormes, a déclaré M. Ribot. A mesure que la guerre se prolonge nous produisons moins et cependant nos besoins augmentent, non seulement les besoins

de l'armée qui n'ont presque pas de limite, mais aussi les besoins de la population civile. Il faut de la houille qui est le pain de l'industrie, du blé, de la viande. C'est là un grave sujet de préoccupation. Nos changes montent. A l'heure présente, nous nous sommes assuré aux Etats-Unis et en Angleterre, grâce au concours du Gouvernement anglais, le moyen de payer les dépenses extérieures de l'Etat ; nous avons obtenu les crédits nécessaires. Mais, à côté de ces dépenses de l'Etat, il y a des dépenses que le pays fait au dehors et pour lesquelles il faut trouver des moyens de paiement.

» Nous aurons à voir, à l'exemple de l'Angleterre, si dans les importations qui sont faites tout est indispensable. Nous aurons à prendre peut-être des mesures.

» Il nous faudra aussi regarder de plus près notre portefeuille de valeurs étrangères, *envoyer aux Etats-Unis tout ce que nous aurons pu recueillir, sur le marché, de titres américains existant en France et négociables à la Bourse de Paris*. Cela ne formera pas un total aussi considérable que nous l'aurions voulu ; j'en ai déjà dit la raison : c'est que notre politique a été plus fiscale qu'économique, et surtout prévoyante. Le portefeuille de la France contient encore des titres de nations neutres. *Le Ministre des Finances fera appel à tous ceux qui les possèdent pour les mettre à sa disposition*, de façon à procurer au commerce français et à la Défense nationale une partie des moyens de paiement qui leur sont nécessaires. »

Ce langage a produit sur le marché du change une excellente impression. Alors que les précédentes déclarations ministérielles étaient suivies, presque toujours, d'une hausse du prix des devises, celle-ci a été saluée par une sérieuse réaction du chèque sur Londres. De 28 fr. 45, le 16 mars, la livre sterling s'est trouvée ramenée, le 20, sans intervention anormale, à 28 fr. 32. Malheureusement les promesses, même officielles, ne suffisent pas pour couvrir les besoins réels du marché ; c'est une monnaie qui n'a pas cours international. Les demandes n'étant pas mieux satisfaites après le discours de M. Ribot qu'elles ne l'étaient la veille du jour où il l'a prononcé, la cote a repris son allure et regagné très vite ce qu'elle avait perdu. Le 23 mars, le chèque se retrouvait très ferme à 28 fr. 44. Il n'en reste pas moins que l'on doit voir dans les paroles ministérielles la volonté du Gouvernement de considérer enfin la question du change dans son ensemble et non plus seulement du point de vue des besoins de la trésorerie d'Etat.

Voilà longtemps que nous réclamons qu'il en soit ainsi. Peut-être en se décidant plus tôt à prendre les initiatives nécessaires, le ministère des Finances aurait-il pu éviter que la crise s'aggravât au point où elle est aujourd'hui. L'égoïsme et la routine bureaucratiques ne valent rien en des heures comme celles-ci ; la largeur de vues est indispensable pour résoudre, au mieux des intérêts nationaux, les vastes problèmes qui se posent. Nos dettes commerciales envers l'étranger sont, pour la presque totalité, des dettes de guerre. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder dans le détail nos statistiques douanières d'importation ; le gros chiffre de nos achats de matières premières, de produits fabriqués, de denrées alimentaires, est destiné à la Défense nationale. Pour cette raison, les pouvoirs publics n'ont pas le droit de se désintéresser des conditions de leur règlement. Il semble qu'on ait fini par le comprendre rue de Rivoli.

Comment se propose-t-on de remédier à la crise qu'on a laissé imprudemment agraver ?

F° P 188

M. le Ministre des Finances a pensé à deux moyens : le contrôle des importations et la mobilisation du portefeuille français de valeurs étrangères.

Le contrôle des importations ne nous paraît pas susceptible de donner de bien grands résultats, en raison de la nature même des produits que nous demandons à l'étranger et qui, pour plus de 80 0/0, sont indispensables à nos industries de guerre et au ravitaillement. Nous nous sommes livrés à un pointage minutieux de nos statistiques douanières ; cette proportion de 80 0/0, à laquelle nous sommes arrivés, serait peut-être même un peu faible. Par contre, nous nous défions d'un remède qui risque de nous engager, par une voie insidieuse, dans le tourniquet des exagérations douanières. Depuis quelque temps, les difficultés du change sont devenues le paravent derrière lequel s'agissent certaines coalitions d'intérêts privés ; elles ont même gagné la complicité, inconsciente sans doute, de certains journaux où l'on s'était fait jusqu'ici une spécialité de la lutte contre le « protectionnisme outrancier ». Nous ne sommes pas des opposants systématiques des droits d'importation ; ce ne sont pas des considérations de doctrine qui nous font éléver, ici, une protestation contre la « politique de contrôle ». Nous disons seulement que la question est trop complexe, trop grosse de répercussions de toutes sortes, pour être engagée de biais, dans un débat écourté. Qu'on la laisse entière, ou alors qu'on l'aborde dans toute son ampleur ; mais qu'on ne se rende pas, pour l'avenir, prisonnier de droits acquis.

A vrai dire, l'économie sur nos importations — et nous ne prétendons pas que cette économie ne soit nécessaire — n'aura d'effet appréciable sur la condition de notre balance extérieure, que si nous parvenons à obtenir une réduction notable des consommations usuelles. Ce résultat n'est pas impossible à atteindre ; il suffirait d'employer à cette propagande l'énergie, la méthode et la force de persuasion qui nous ont déjà réussi sur d'autres points. Ce pays est prêt, il l'a montré, à tous les sacrifices qu'on réclame de lui dans l'intérêt supérieur de la Défense nationale. On lui a demandé son or : il l'a donné joyeusement, sans qu'on soit obligé, comme ailleurs, d'user de la contrainte. On lui a demandé ses épargnes : il les a offertes au Trésor en souscriptions à l'emprunt, il les apporte chaque jour en échange de bons et d'obligations. Qu'on lui montre l'intérêt patriotique de l'économie et il économisera. Mais si l'on veut aboutir, il faut que l'exemple vienne d'en haut. Comment espérer obtenir du peuple la pratique de l'économie s'il voit, au sommet de l'échelle, le gaspillage organisé ? Ajoutons qu'un autre moyen d'améliorer notre balance consisterait à desserrer, dans la mesure compatible, bien entendu, avec les nécessités de la guerre, le réseau des entraves qui s'opposent à la restauration de notre activité économique et au développement de nos ventes à l'étranger.

La seconde partie du plan de M. Ribot, celle qui consiste à mobiliser les valeurs étrangères du portefeuille français, donnera, sans doute, des résultats rapides et plus directs. Le Ministre des Finances se propose de recueillir les titres américains existant en France et négociables sur le marché de Paris ; il fera appel également à tous ceux qui possèdent des titres des nations neutres pour qu'ils les mettent à la disposition du Trésor. Il trouvera là, incontestablement, des sommes importantes, qui permettront de ramener le change à un niveau plus raisonnable, à la condition, toutefois, qu'on sache en tirer parti par des arbitrages judiciaires. En ce qui concerne les valeurs américaines, nous n'apercevons pas très bien pourquoi le Trésor limiterait ses opérations de rachat aux titres négociables sur le marché de Paris. Leur montant n'est pas considérable, pour des raisons que tout le monde connaît et que M. Ribot a d'ailleurs rappelées. Mais le portefeuille français comprend un gros stock de valeurs américaines de premier ordre, non cotées sur notre place et qu'il y aurait alors intérêt à appeler au concours pour nos règlements aux Etats-Unis. Pourquoi, à l'exemple de l'Échiquier britannique, le Trésor n'accepterait-il pas d'étudier toutes offres de titres américains qui pourraient être jugés susceptibles d'achat par le Gouvernement français ?

Pour les titres des nations neutres, M. Ribot n'a pas fait explicitement la même réserve que pour les titres américains ; mais l'observation s'applique aussi à cette catégorie de valeurs. Ce qu'il faut, c'est liquider le plus que nous pourrons de

notre portefeuille étranger afin de procurer au pays des moyens de rèlement au dehors. Si, dans certains cas, le Trésor ne peut ou ne veut se faire l'intermédiaire de cette liquidation — et nous comprenons que cela lui soit parfois difficile — que, du moins, il la favorise en supprimant les obstacles fiscaux qui sont de nature à l'entraver. Au surplus, il n'y a pas que les titres nationaux qui puissent être négociés sur les marchés neutres ; bon nombre de valeurs internationales qui, en temps ordinaire, alimentent les opérations d'arbitrage peuvent y être vendues. Il se fait bien encore quelques-unes de ces opérations entre Paris, d'une part, Amsterdam, les places suisses et les places scandinaves, d'autre part ; mais ces transactions sont forcément limitées, toute demande sur notre place provoquant un rebouissement des cours, qui fait disparaître l'écart bénéficiaire. Les ventes directes, par les porteurs, ne présenteraient pas cet inconvénient. Il s'agirait donc que les banques s'efforcent de les développer en accordant aux donneurs d'ordres de plus grandes facilités.

Le fait que le Gouvernement se décide à intervenir pour atténuer la crise du change ne doit pas dispenser les initiatives privées de se produire et de s'organiser. Ce n'est pas trop de la bonne volonté de tous pour résoudre les difficultés présentes ; dans sa sphère et selon ses moyens chacun doit apporter au Ministre des Finances son entière collaboration.

**

Dans notre précédent article, nous indiquions que l'accord de Londres n'avait pas encore produit ses effets, en ce qui concerne les négociations de titres au Stock-Exchange. Nous apprenons aujourd'hui que les dispositions nécessaires ayant enfin été prises par nos alliés, l'exécution des ordres transmis par la Banque de France vient de commencer. Rien ne paraît donc plus devoir s'opposer à l'application d'une convention qui porte la signature des deux Gouvernements.

REVUE DE LA SEMAINE

Sans que le volume des transactions ait pris une ampleur sérieuse, nous avons passé cette semaine de la simple fermeté à une hausse à peu près générale. Fonds d'Etats, nos Rentes en tête ; établissements de crédit, actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer, titres miniers et métallurgiques, valeurs de guerre et d'industries diverses, tout a eu des demandes et, les offres étant tout d'abord peu nombreuses, les cours se sont élevés par bonds successifs, parfois rapides. On arguait de notre valeureuse défense à Verdun, de la conférence des Alliés qui s'ouvre précisément en ce moment à Paris, et enfin de ce que M. Ribot a pour la première fois parlé à la tribune parlementaire, en termes d'ailleurs très indéfinis, de la fin de la guerre. Une petite brise d'optimisme a ainsi soufflé pendant quelques jours sur le marché ; on se serait cru en janvier 1915 ; puis elle s'est calmée d'elle-même. S'il y a presque toujours à la Bourse des gens pour acheter de ce qui monte — et il y en a tout naturellement d'autant plus que le public a entre les mains une plus grande quantité d'argent déversé — cette fois, la hausse a eu surtout pour effet de provoquer des réalisations de bénéfices. Les affaires sont devenues difficiles et les cours se sont alourdis en fin de semaine. Il persiste cependant une certaine tendance à rechercher les tuyaux et à les suivre.

Il est, d'ailleurs, incontestable que la guerre même suscite dans beaucoup d'industries une activité intense qui, pour une bonne part au moins, survivra aux besoins de la Défense nationale parce que, au lendemain de la paix, il y aura à relever des ruines, à reconstruire des stocks, à travailler partout à la restauration de ce qui aura été détruit. La vie a, aussi, même pendant la guerre, un minimum de nécessités qui obligent à entretenir, réparer, parfois même étendre des installations anciennes ; et, comme on n'a à peu près rien fait en ce genre depuis environ trois ans, parce que la crise économique avait dès avant la guerre contrarié toutes les opérations financières, il se trouve que beaucoup d'usines ont en ce moment des travaux à entreprendre ou à solder et, par suite, d'impérieux besoins d'argent. Les circonstances ne permettent qu'à un bien petit nombre de privilégiés d'émettre des actions ou des obligations ; les autres se pourvoient d'argent dans les banques comme ils peuvent, au moyen d'ouvertures de crédit ; et c'est là un

moyen précaire, qui en appelle d'autres assez rapidement. En attendant de pouvoir consolider ces avances en banque par des augmentations de capital ou des emprunts définitifs, le procédé qui se présente tout naturellement à l'esprit est celui qu'emploie le Trésor lui-même pour se ravitailler entre deux emprunts, l'émission de Bons à terme plus ou moins court. Plusieurs Sociétés préparent ainsi en ce moment des émissions de Bons qui vont offrir au public des occasions de placement fort intéressantes, et nous croyons que leur exemple sera suivi.

Les achats se sont poursuivis cette semaine sur le 3 0/0 avec assez de continuité pour que ce fonds, que nous laissions il y a quelques jours à 62.05 au comptant et 62.10 en liquidation, se voit graduellement relevé à 63.25 au comptant en gain de 1.20. Le 5 0/0 de la Défense piétine à 88.25.

La reprise de la Rente a secoué la léthargie du marché des fonds coloniaux ; ce groupe se présente en reprise assez sensible. L'obligation 3 0/0 Tunisienne 1892 s'avance de 343 à 320 ; l'Afrique Orientale se relève de 349 à 335 ; le Maroc 4 0/0 1914 passe de 419 à 422.

Le change du rouble est stable, du moins sur notre place : il finit à 1.89. Depuis les succès de notre alliée au Caucase, le marché des fonds russes, nul en 1915, s'est graduellement élargi ; leur fermeté se maintient. Le 5 0/0 1906 consolide sa reprise à 85.60 ; le 4 1/2 0/0 s'est avancé de 75.25 à 75.75. Toutefois les 3 0/0 sont encore hésitants : le 3 0/0 1891 et le 3 0/0 1896 à 57.70 et 54.20.

Les obligations de chemins de fer garanties par l'Etat russe se sont bornées à consolider leurs progrès. L'obligation 4 1/2 0/0 Chemins de fer Russes Réunis s'inscrit à 86.03. La Nord-Donetz 4 1/2 0/0 s'avance de 438 à 444. La Sud-Est 4 1/2 0/0 revient à 436 à proximité de son coupon. La Volga-Bougoulma 4 1/2 0/0, amputée de son coupon, se relève à 410. Les 4 0/0 Moscou-Kiev et les 4 0/0 Moscou Windau sont en nouveau progrès à 345 ; ces dernières restent manifestement en retard. Rappelons que les coupons de ces deux titres se paient nets d'impôts, avec cette réserve que les Compagnies n'ont pris aucun engagement formel au sujet des charges fiscales futures en France.

Le change espagnol s'est encore avancé cette semaine jusqu'à 5 fr. 73, contre 5 fr. 68 il y a huit jours, ce qui correspond, pour la peseta, à une prime de 14.60 0/0 sur le franc. Les achats effectués par les arbitragistes espagnols ont été stimulés par cette accentuation de la hausse de la peseta. Ce fonds, que nous avions laissé à 92.10, a bondi à 93.80.

Les fonds portugais sont négligés. Malgré l'approche de son coupon, l'obligation Tabacs a perdu 10 fr. à 475.

Les changes scandinaves ont encore monté, mais fractionnellement : 1 fr. 75 au lieu de 1 fr. 71. L'intérêt personnel et l'intérêt patriotique s'ajoutent pour inciter les porteurs de fonds scandinaves à les réaliser. Les obligations de la Banque Hypothécaire du Danemark sont fermes : la 4 0/0 1908 se tient à 416, la 4 0/0 1912 à 408. En fonds norvégiens, la Banque Hypothécaire 3 1/2 1905 s'avance à 424.50 ; le 3 1/2 différé maintient ses progrès à 369. Parmi les fonds suédois, le 3 1/2 1907 subit des réalisations à 73.25 ; le 3 1/2 0/0 1910 (Caisse des Villes) accentue son avance de 367 à 377.

Hausse de la devise hollandaise à 2 fr. 54. Celle-ci s'est répercute sur le 3 0/0 qui a passé de 83.80 à 85.

Les fonds helvétiques conservent une activité relative stimulée encore par l'accentuation de la prime du franc suisse à 14 1/2 0/0. Le 3 1/2 0/0 1899 s'avance à 84.95 ; le 3 0/0 1903 passe à 78.65 ; le 3 0/0 différé des Chemins de fer est fermé à 384. L'observation faite au sujet des fonds scandinaves peut s'appliquer aussi aux fonds helléniques. Ces fonds sont chers, eu égard au taux de capitalisation que l'on exige à l'heure actuelle d'un placement.

Aucun cours en fonds autrichiens, hongrois ou ottomans. Les fonds bulgares se traitent assez régulièrement ; ils ont même gagné quelque avance : le 5 0/0 1904 à 325, le 4 1/2 0/0 à 237.

Dans le groupe serbe, la brusque reprise du 5 0/0 1903 a suscité quelques réalisations qui ont fait rétrograder ce fonds de 410 à 403. Fonds helléniques négligés ; relevons le cours de 84.30 sur le 5 0/0 1914.

Les fonds marocains sont soutenus. Le 5 0/0

1910, qui était resté bien loin en arrière du 1907, s'est relevé à 465, grâce à l'approche de son coupon du 1^{er} avril.

Stimulés par la hausse du chèque sur Londres, les fonds égyptiens sont en nouveaux progrès : l'*Unifée* s'avance de 87 à 87.70 ; la *Privilegiée* 3 1/2 0/0 passe de 75 à 78.60.

La Bourse a pris le sage parti de n'accueillir qu'avec circonspection les nouvelles contradictions de Chine. Les fonds chinois ont accusé une grande fermeté : le 4 0/0 1910 est bien tenu à 84.45. Le 5 0/0 1903 se tient à 415. Le 5 0/0 de *Réorganisation* se relève à 418.

Migré les réalisations dont ils sont l'objet, les fonds japonais se maintiennent avec fermeté. Le 5 0/0 1903 s'avance à 84 la grosse coupure : le 5 0/0 1907 s'inscrit à 97 ; le 4 0/0 1910 passe de 81.50 à 82.50 ; le *Bon du Trésor* se maintient bien à 515.

Les Villes japonaises poursuivent leur ascension : *Kioto* s'avance à 500, la *Tokio* s'inscrit à 438. L'*obligation Colonisation Orientale*, bien qu'elle ait la garantie du Gouvernement, est essoufflée à 455. L'*obligation Banque Industrielle* 3 0/0 reste à 511.

C'est toujours la fermeté qui prévaut sur les fonds argentins. Le 4 1/2 0/0 1911, qui est le fonds en vedette dans ce groupe, a été recherché jusqu'à 84.50, contre 83.25, il y a huit jours. Le 4 0/0 1903 s'avance à 77.60, à proximité de son coupon du 1^{er} avril. Le 3 0/0 1910, très bien gagé, a passé à 510. Les 3 0/0 *Intérieur* restent encore en arrière, mais ils n'en ont pas moins fait des progrès sensibles : le 1 07 s'avance à 483, le 1909 à 477. En banque, la *Cédille* 6 0/0 de la *Banque Hypothécaire Nationale*, garantie par le Gouvernement, s'avance à 101.20, en gain de 0.20. En tablant sur un cours de change pair sur la piastre de 2 fr. 30, le pair de ce titre, qui varie proportionnellement au change, est de 102 fr. 70. Le dernier bilan de la Banque hypothécaire pour l'exercice 1915 accuse des résultats qui démontrent la situation satisfaisante de cet établissement. Les émissions de cédules sont actuellement suspendues. Le chiffre important des emprunts remboursés prouve que la situation de l'Argentine n'est pas aussi déplorable qu'on le craignait. L'*Argentin* 5 0/0 *Intérieur* est assez activement traité à 95.60. 4 0/0 *Mixte* 1897-1900 est ferme à 73.50, en vue de son coupon du 1^{er} avril payable en monnaie anglaise ; les porteurs peuvent s'exonérer de l'income-tax au moyen d'un *affidavit*. Le change télégraphique de la piastre argentine papier est ferme à 48 5/8 pence (pair 47 5/8 pence).

En fonds des Provinces argentines, les *Buenos-Ayres* extérieurs, dont les coupons sont payables en titres *funding*, ne sont pas cotés ; les rentes intérieures ont été négligées. *Mendoza* 5 0/0 n'est pas très actif vers 377. *San Juan* est ferme à 350.

Le change brésilien se stabilise à 11 3/4 d. Les fonds brésiliens sont de nouveau hésitants et peu actifs. Le 5 0/0 *Port de Pernambuco* jouissance courante reste à 295. Le *Funding* 1914 nouveau a gagné une fraction à 81.50. Les détenteurs de coupons *funding* peuvent réaliser leurs *scripts* aux environs de ce cours, soit aux quatre cinquièmes environ de leur valeur nominale.

La hausse du prix du café ne peut que favoriser la bonne tenue des fonds de l'Etat de São Paulo. Le 5 0/0 1915 s'avance à 380 ; le 5 0/0 1917, qui était resté longtemps en arrière, s'est relevé graduellement à 365 : le *Bon du Trésor* 1913 se maintient à 494. La perspective du paiement prochain des coupons en *funding* de *Minas-Geraes* vaut à ces fonds d'être négociés en reprise : le 4 1/2 1910 à 278, le 4 1/2 1911 à 280. L'*Amazone* 5 0/0 s'avance à 210. On trouvera plus loin une note au sujet du paiement des deux coupons à échéance du 1^{er} novembre 1914 et 1^{er} mai 1915 au moyen de la réserve détenue par la Société Marseillaise, mais les porteurs deront faire estampiller leurs titres. *Maranhão*, jouissance juillet 1914, s'inscrit à 263 : *Pernambuco* 1909, qui fait régulièrement le service de ses coupons, se tient à 357. *Rio-Grande do Norte* fait bonne contenance à 390.

Les fonds de l'Uruguay sont calmes, mais bien tenus : le 5 0/0 1909 83, contre 81 il y a huit jours.

Les rentes haïtiennes ont subi quelques réalisations qui les laissent en léger recul. Le 6 0/0, qui avait dépassé le pair, revient à 491. Le 5 0/0 1910 s'inscrit à 412. Les journaux des Etats-Unis nous apportent quelques précisions au sujet du traité signé entre le Gouvernement haïtien et celui des Etats-Unis. Par ce traité qui vient d'être ratifié par le Sénat américain, les Etats-Unis

acceptent de prêter assistance à la République d'Haïti en vue du développement de ses ressources agricoles, minières et commerciales, et de la restauration de ses finances sur une base solide. Au sujet de l'emploi des revenus de la République, le traité prescrit que les droits de douane perçus seront appliqués, tout d'abord, au paiement des appointements et des dépenses d'un Receveur général et d'un Conseiller financier désignés par le président de Haïti et agréés par le Gouvernement des Etats-Unis. L'excédent des revenus sera ensuite appliqué au service de la dette publique de la République et à l'entretien d'une force de police. Après quoi, le solde sera employé par le Gouvernement de Haïti pour ses dépenses courantes d'administration.

L'*expédition américaine au Mexique* semble avoir mal débuté. Aucune transaction n'a été faite cette semaine sur les fonds mexicains.

Nos établissements de crédit grands et moyens ont généralement causé une agréable surprise à leurs actionnaires par les résultats qu'ils viennent d'accuser pour un exercice aussi ingrat que paraît l'avoir été celui de 1915, et il faut bien le dire aussi, par l'optimisme avec lequel la plupart en disposent. Plusieurs qui n'avaient pas cru pouvoir distribuer de dividende l'année dernière s'y décident cette année, et d'autres l'augmentent. Ce n'est évidemment pas que, en 1915, ils aient pu réaliser des bénéfices supérieurs à ceux de 1914, tout au contraire ; ils ont seulement cru pouvoir les répartir plus largement, soit que leurs amortissements de l'année dernière leur aient paru couvrir suffisamment les risques auxquels ils restent exposés, soit même que, comme M. Ribot, ils commencent à entrevoir le terme de la guerre. Il y a généralement aussi dans leurs procédés administratifs un grand souci d'ostentation et quelques augmentations de dividendes très inattendus cette année n'en paraissent pas exemptes.

Quoi qu'il en soit la hausse a été particulièrement vive sur tout le groupe des valeurs de banque françaises. La *Banque de France* a monté par bonds de 100 fr. jusqu'à 4.800 ; son bilan témoigne toujours de l'activité des services qu'elle rend au Trésor : parallèlement ses avances à l'Etat augmentent encore de 200 millions et sa circulation fiduciaire de 430 millions. On trouvera plus loin un avis relatif aux justifications à lui fournir pour les ventes de titres qu'elle se charge d'effectuer à Londres.

Le *Credit Lyonnais*, dont le dividende de 30 fr. fait sensation par son augmentation de 5 fr. sur celui de l'année dernière, prend une nouvelle et sensible avance à 1060. Le *Comptoir National d'Escompte*, qui s'inspire généralement de son exemple, le suit à 701. La *Société Générale* se recueille dans une ombre discrète. Le *Credit Industriel*, pour cause aussi d'augmentation de dividende, progresse à 620 ; ce cours comprend un coupon de 7 fr. à toucher le 1^{er} mai. La *Banque de Paris* s'avance à 926, la reprise de ses répartitions de dividende lui valant ainsi, depuis qu'elle est connue, une hausse d'une centaine de francs. L'*Union Parisienne* gagne aussi du terrain à 595.

La *Banque Nationale de Crédit* est stationnaire à 585 ; nous avons déjà dit qu'elle va proposer à ses actionnaires un dividende de 7 fr. 50 au lieu de 5 fr. l'année dernière. La *Banque Suisse et Française* monte de 560 à 574. On a coté le *Credit Mobilier* 330 et le *Credit Francais* 250.

La *Banque Privée* a valu 275. La *Société Marseillaise* monte à 500 bien qu'elle n'offre la perspective d'aucune distribution de dividende pour cette année.

Le moratorium des échéances commerciales n'était plus guère en usage depuis un certain temps en Algérie ; un décret du Ministre des Finances vient d'y mettre fin en ne laissant plus aux débiteurs dans l'embarras que la faculté de solliciter des délais devant le juge de paix. Cette mesure, qui consacre officiellement l'état prospère de notre colonie, algérienne a valu un regain de faveur à ses banques : la *Banque de l'Algérie* progresse à 2040, et la *Compagnie Algérienne* est portée à 1015.

La *Banque de l'Indo-Chine* reste stationnaire à 1265. On demande toujours sans succès la *Banque de la Martinique* à 703.

Le *Credit Foncier* s'avance brusquement à 650, porté, non par son dividende, qui reste de 25 fr., comme précédemment, mais par la décision que vient de prendre le Conseil d'élargir sa faculté d'émissions d'obligations par rapport à son capital-actions, actuellement limitée par les sta-

tuts à vingt fois le montant du capital-actions. Cette mesure est de nature à donner de l'élasticité aux bénéfices nets proportionnellement au capital-actions et par conséquent au dividende.

Le *Credit Foncier Colonial* se retrouve sans changement à 133.50.

Le groupe des banques russes ne fait plus de nouveaux progrès et se tasse même un peu. La *Banque de Commerce de l'Azov-Don* revient de 1093 à 1075, la *Banque Russo-Asiatique* de 505 à 493, la *Banque de Commerce Privée de Petrograd* de 303 à 300. Seule la *Banque de l'Union de Moscou* à 400 et la *Banque de Commerce de Sibérie* améliorent encore un peu leurs cours précédents.

La *Banque des Pays Autrichiens* et le *Credit Foncier d'Autriche* n'ont pas été cotés cette semaine ; ce dernier va porter son dividende de 51 à 60 couronnes. La *Banque de Rome* reste discutée à 34 fr. la *Banque d'Athènes* s'est maintenue à 45 fr.

La *Banque Ottomane* progresse un peu à 438. On a coté la *Banque Nationale de l'Afrique du Sud* 305, en réaction légère.

Haussse nouvelle de la *Banque Nationale d'Egypte* à 322 ; la *Land Bank of Egypt* fait une apparition à la cote, ce qui est extrêmement rare, à 130 ; c'est un peu moins que le pair au change actuel.

Le *Credit Foncier Egyptien* est très ferme à 606 ; le *Credit Franco-Egyptien* s'effrite au contraire à 117.50 ; le *Credit Foncier Franco Canadien* a été recherché à 675. La part du *Credit Foncier Argentin* s'est traitée comme précédemment à 175. Le *Credit Foncier de Buenos-Ayres* convoque son Assemblée pour le 12 avril ; il lui proposera le même dividende que l'année dernière, soit 35 fr. par action libérée et 2 fr. 60 par part de fondateur. Le dernier cours de l'action, déjà ancien, est de 525 francs ; le titre serait très recommandable à ce cours, mais il est difficile à trouver. La part n'a pas de marché.

La *Banque Hypothécaire Franco-Argentine* s'est traitée à 615 ; la *Banco Espanol del Rio de La Plata* à 307 et la *Banque Française de Rio de La Plata* à 154.

La lourdeur s'accentue sur la *Barque Nationale du Mexique* qui s'offre à 353. Le *Credit Foncier Mexicain* s'est maintenu à 88.

La *Banque Espagnole de l'Ile de Cuba* s'est inscrite couramment à 520.

Les transactions n'ont pas été nombreuses dans le compartiment de nos grandes Compagnies de chemins de fer. L'*Est* accentue son avance à 780 ; le *Lyon*, recherché en raison du maintien à 40 fr. de son dividende, a été traité à 980. Le *Midi* s'inscrit à 929. Le *Nord* est délaissé ; le Conseil proposera à la prochaine Assemblée de fixer le dividende de l'exercice à 44 fr., égal à celui de l'année dernière. L'*Orléans* et l'*Ouest* ne sont pas cotés.

Les Chemins de fer espagnols sont toujours très fermes, les *Andalous* vers 355, le *Saragosse* vers 414. L'*Action Nord de l'Espagne* gagne quelques francs à 424 et l'*obligation 3 0/0 première hypothèque* passe de 375 à 385.

L'*Ouest* *Algérien* progresse de 507 à 525, le *Bône-Guelma* de 529 à 530, le *Congo Supérieur aux Grands Lacs* de 208 à 212.

Les représentants belges et français de la *Brazil Railway*, réunis à Lausanne la semaine dernière, se sont mis d'accord sur les principales questions se rattachant à l'avenir de la Compagnie. La communauté de vues qui s'est ainsi établie entre les éléments belges et français facilitera la réalisation des arrangements à l'étude. L'*obligation Nord de São Paulo 5 0/0 première hypothèque* vaut 85.50. Nous donnons plus loin des renseignements sur la situation actuelle de cette Compagnie. Le *Chemin de fer de Rosario à Puerto-Belgrano* se retrouve à 40.

Les valeurs américaines de chemins de fer restent bien tenues ; elles n'ont été, d'ailleurs, que peu traitées. L'*action Atchison Topeka and Santa-Fé* s'avance de 605 à 613, l'*obligation Central Pacific* est stable à 423, la *Chicago Milwaukee* à 479, la *Pennsylvania* à 485. Nous avons dit antérieurement que la Commission des services publics de l'Etat de Missouri avait fait des objections à certaines clauses du plan de réorganisation de la Compagnie du chemin de fer de *Saint-Louis-San-Francisco* et notamment à la création du « *Voting Trust* » ; il ne faut pas en conclure, comme certains journaux l'ont écrit, que le plan est, de ce fait, mis à néant. Il l'est si peu, que les promoteurs de la réorganisation, MM. Seligman et Speyer, l'ont publié en Amérique le 28 février dernier, et cette publication constitue le premier acte matériel de la réorganisation. L'*action Nitrate Railways* s'inscrit à 295. Les recettes de ce réseau, du 1^{er} au 15 mars, atteignent £ 28.015.

en augmentation de £ 17.011 sur la période correspondante de 1915. Les recettes totales, depuis le 1^{er} janvier 1916, sont en augmentation de £ 104.528.

Le *Suez* est ferme à 4040 ; les recettes du mois dernier présentent une moins-value insignifiante par rapport aux recettes du mois de février de l'année dernière, ce qui fait penser qu'au mois d'avril prochain, avec le relèvement des droits de transit de 6 fr. 25 à 6 fr. 75, un revirement se dessinera dans les recettes de la Compagnie.

Le groupe des valeurs de transports maritimes est en bonnes dispositions ; l'ordinaire *Messageries Maritimes* vaut 76,50 et la priorité 120 ; l'ordinaire *Compagnie Générale Transatlantique* est à 126 ; l'action *Chargeurs Réunis* bondit de 625 à 665, les *Chargeurs Français* se retrouvent à 1225, après avoir payé le 20 mars le solde du dividende de l'exercice 1914 ; les *Messageries Fluviales du Congo* passent de 153 à 175 ; l'*Est Asiatique Danois*, toujours très demandé, finit à 2660, contre 2500.

Les valeurs de transports urbains n'ont pas varié sensiblement. Cependant, le *Métropolitain* s'avance de 407 à 422. Les recettes du 1^{er} janvier au 19 mars 1916 sont de 12.636.042 fr. 70 c., en augmentation de 3.064.404 fr. 23 c. sur les recettes correspondantes de 1915. Le *Nord-Sud* perd quelques points à 138. Nous retrouvons les *Voitures à Paris* à 160, les *Omnibus* à 400, les *Automobiles de Livraison* à 39,75, les *Automobiles Postales* à 130. La priorité *Est-Parisien* est à 45,50, l'ordinaire à 43 ; la *Compagnie Générale Française de Tramways* progresse de 400 à 410, les *Tramways de Rouen* de 592 à 610. Les *Tramways du Var et du Gard* sont fermes à 122, les *Tramways Électriques et Omnibus de Bordeaux* à 215 ; l'*Omnium Lyonnais* vaut 102 ; les *Tramways Lille-Roubaix-Tourcoing* s'inscrivent à 99. Le dividende de la *Compagnie des Tramways de Tunis* a été ramené de 6 fr. à 4 fr. en raison de la diminution des bénéfices. Les *Tramways de Buenos-Ayres* reviennent de 77 à 75.

Les valeurs de construction d'automobiles reproduisent leurs cours de la semaine dernière ; les *Automobiles Brasier* sont à 114 ex-coupon, l'action et à 34 la part, les *Automobiles Peugeot* à 560, les *Automobiles Schneider* à 90. Les *Etablissements Mestre et Blatge* ne varient guère à 180, les *Etablissements Blériot* passent de 152 à 145.

La situation de l'industrie du gaz est rendue de plus en plus inquiétante par la cherté croissante du charbon. Les Compagnies gazières, liées par des traités avec les municipalités, sont dans l'impossibilité de relever leur prix de vente et de compenser ainsi l'augmentation de leur prix de revient. Le prix du charbon à gaz était avant la guerre de 20 à 25 fr. la tonne ; ce charbon vaut aujourd'hui de 80 à 85 fr. la tonne, il a donc quadruplé de prix. Certaines municipalités voyant que les Compagnies allaient être réduites à abandonner leur entreprise, ont permis aux exploitants de relever le prix du gaz. Le Syndicat des communes suburbaines du département de la Seine notamment, a autorisé une augmentation de 5 centimes par mètre cube. Plus de 300 villes, dans différentes régions de la France, ont ainsi accordé aux Compagnies gazières un relèvement de leurs tarifs ; d'autres au contraire n'y ont pas consenti. C'est ainsi que la Ville de Bordeaux s'est opposée à ce que la *Compagnie d'Éclairage de Bordeaux* modifie, même provisoirement les prix fixés dans le traité de concession. La Compagnie a alors soumis la question au Conseil d'Etat ; elle soutient que les événements actuels qui ont amené la hausse des frets et par suite celle de la houille, constituent pour elle un cas de force majeure qui ne lui permet pas de continuer à fournir le gaz aux prix prévus primitivement. La décision du Conseil d'Etat aura une portée considérable non seulement pour les Compagnies gazières mais pour toutes les Compagnies concessionnaires de services publics qui ont à souffrir de la hausse du charbon — et en particulier les Compagnies de chemins de fer et les Compagnies d'électricité.

C'est par les soins de la Société Centrale des Banques de Province que doit être effectué l'emprunt de 40 millions autorisé par la dernière Assemblée de la *Société du Gaz de Paris*. Nous publions plus loin une note à ce sujet.

La *Compagnie Gaz et Électricité de Lisbonne* se négocie à 175.

Les valeurs d'électricité bénéficient d'un bon courant d'échanges. La *Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité* accentue ses progrès à 400 contre 389, l'*Ouest-Lumière* est à 106 ; l'action

Électricité de Paris vaut 445, la part s'avance de 930 à 952. La *Compagnie Générale d'Électricité* a cette année deux dividendes à payer : celui de l'an dernier, fixé à 25 fr. mais payable à terme indéfini, et celui de cette année, qui a été établi dans les mêmes conditions. Nous croyons savoir qu'au moyen d'une opération de trésorerie la Compagnie espère pouvoir payer à brève échéance ces deux dividendes ou au moins l'un des deux. La Compagnie n'avait ajourné le paiement de ces dividendes qu'en raison des dépenses que lui occasionnaient les commandes de la guerre. L'*Éclairage Électrique* cote 142, l'*Est-Lumière* 108 ; l'action *Compagnie Continentale Edison* est à 523, la part à 170. La *Compagnie Thomson-Houston* passe de 545 à 560. Cette Compagnie va procéder à l'émission de 40.000 obligations 6/0 net, de 500 fr., remboursables en vingt ans à partir de 1919. On trouvera plus loin des renseignements complémentaires sur cette opération. La *Thomson Helléenne* gagne encore quelques francs à 74. Les *Travaux d'Éclairage et de Force* bondissent de 380 à 430 ; l'action ordinaire de la *Société Havraise d'Énergie Électrique* finit à 530 et l'action de jouissance à 320. Rappelons que 6.000 actions nouvelles de 250 fr. sont offertes à la souscription des actionnaires jusqu'au 27 mai au prix de 300 fr. Les *Câbles Télégraphiques* sont fermes à 125, les *Télégraphes du Nord* à 1010. Nous avons attiré depuis longtemps l'attention sur ce titre dont la situation financière est hors de pair. L'*American Telephone* se retrouve à 767 ; pendant l'exercice 1915, les recettes brutes de cette Compagnie ont augmenté de \$ 613.000 et les recettes nettes de \$ 560.000. Un dividende trimestriel de 2/0/0 est annoncé.

Les valeurs métallurgiques et industrielles françaises sont bien demandées et fournissent une nouvelle étape de hausse. L'activité considérable qui règne dans les usines fait prévoir pour le dernier exercice, une augmentation du dividende, de la plupart de nos grandes Sociétés métallurgiques. Mais les capitalistes ne doivent pas perdre de vue que les profits aussi considérables qu'exceptionnels de ces Sociétés seront vraisemblablement ramenés à un niveau plus normal par l'impôt sur les bénéfices de guerre. Les *Aciéries de France* accentuent encore leurs progrès de 611 à 630, *Châtillon-Commentry* cote 1985 contre 1960 ; les *Etablissements Schneider (Creusot)*, dont l'action est calme à 1936, se munissent d'une acierie neuve en absorbant les *Hauts Fourneaux et Aciéries de Caen* ; l'action de cette dernière Société reste à 140 ; l'action de jouissance *Commentry-Fourchambault* se retrouve à 900, les *Constructions de Levallois-Perret* à 122 ; *Montbard-Aulnoye*, qui, dès avant la guerre, était déjà spécialisée dans la fabrication des obus, s'échange vers 303 ; la *Société Métallurgique de l'Ariège* est traitée activement à 518 ; les *Aciéries de Paris et d'Outreau* sont fermes à 1050 ; les *Forges et Aciéries de la Marine* à 1763, cette Société convoque ses actionnaires en Assemblée extraordinaire pour le 11 avril, en vue d'autoriser le Conseil à donner la garantie de la Société aux bons ou obligations à émettre par la *Société Énergie Électrique de la Basse-Loire* ; les *Forges d'Alais* sont à 299. Les *Ateliers et Chantiers de la Loire* s'avancent de 1388 à 1400 ; les *Ateliers et Chantiers de Bretagne* sont stables à 115, les *Usines Métallurgiques de la Basse-Loire* à 319. Les *Tréfileries et Laminoirs du Havre* sont à 285 contre 278 ; cette Société se préparerait à augmenter son capital, en vue de fusionner avec la *Société Electro-Métallurgique Française*, de Froges ; rappelons que cette dernière est productrice d'aluminium et que la fusion dont il est question permettrait aux Tréfileries et Laminoirs du Havre d'étendre considérablement leur champ d'activité. D'après les dernières informations, l'échange des titres des deux Sociétés aurait lieu dans la proportion de leur capital respectif, c'est-à-dire dans la proportion de cinq actions des Tréfileries contre une action de la Société de Froges. Mais le projet de fusion n'a pas encore été soumis aux actionnaires et l'on remarque déjà que la Société de Froges ne montre pas grand empressement à convoquer ses actionnaires. L'*Electro-Métallurgie de Dives* est en progrès à 640 contre 610. L'*Union Minière et Métallurgique de Russie* s'est inscrite à 590. La *Compagnie Française des Métaux*, privée de son usine de Givet, dans les Ardennes, conserve ses usines de Saint-Denis, Deville-les-Rouen, Sérifontaine et Castelsarrasin ; l'action passe de 734 à 740.

Les *Moteurs Gnome* sont toujours l'objet d'une spéculation intense et bondissent de 2270 à 2445. Peu de changements sur les *Etablissements Hotchkiss* à 437, les *Etablissements de Diétrich* à 144 ; les

Usines Bouhey s'inscrivent à 103,50, les *Etablissements Ballot* à 133,50 ; les *Etablissements Boissonneau et Lotz* restent demandés à 105.

Les valeurs métallurgiques et industrielles russes sont traitées avec régularité et conservent une grande fermeté ; en raison de l'augmentation du dividende qui est décidément porté à 11 roubles cette année, l'ordinaire *Briansk* passe de 327 à 333 et la privilégiée de 322 à 327. Les porteurs d'obligations *Briansk* 4 1/2, dont les titres étaient démunis de coupons dès avant la guerre, s'étonnent de ne pas avoir encore pu obtenir à Paris le recouponnement de leurs titres. Nous croyons savoir que la Société de Briansk a expédié à Paris lesdites feuilles de coupons en décembre dernier ; ces feuilles ne sont pas encore parvenues à destination, ce qui n'a rien de surprenant, étant donné les difficultés de toutes natures qui entrent dans le transit des papiers-valeurs à l'étranger. La *Dniéprovienne* est en progrès à 2250, contre 2220, la *Russo-Belge* est à 1185, contre 1142 ; *Taganrog* cote 291, les *Cartoucheries de Toula* 1072, les *Usines Franco-Russes* 566, la petite part *Kama* 328 ; les *Usines Maltzoff* maintiennent leur dividende à 14 rbs 1/2 et s'inscrivent à 522 ; les *Machines Hartmann* reculent à 374 ; la *Compagnie Industrielle du Platine* s'échange à 420 ; l'ordinaire *Haut-Volga* est à 37,23, la privilégiée à 48.

La bonne tendance qui s'était manifestée sur l'*American Smelters* s'est arrêtée subitement en raison des mauvais débuts de l'expédition américaine au Mexique ; l'action se retrouve à 554 ; l'action 2^e série *Aciéries du Chili* cote 57.

Le prix du cuivre, que nous avions laissé à £ 103 1/2 au comptant et à £ 103 à trois mois, vient de bondir à £ 118 1/2 et £ 112 1/2 respectivement. Il y a un an, le même métal ne dépassait pas £ 66. Les cours actuels n'ont été atteints que passagèrement et artificiellement au moment du boom de 1907. A New-York, le cuivre électrolytique vaut 29 cents la livre environ au comptant et 27 cents pour livraisons éloignées.

La production totale du cuivre en 1915 a été de 1.061.283 tonnes, contre 923.888 t. en 1915 et 1.005.976 t. en 1913. La production de l'Allemagne est comprise dans ce chiffre et elle est estimée, pour l'année 1915, à 35.000 tonnes, contre 30.480 en 1914 et 25.308 en 1913. Le plus gros producteur est l'Amérique avec 646.212 tonnes pour les Etats-Unis, contre 525.529 tonnes en 1913. Les mines du Mexique ont donné, en 1915, 33.969 tonnes, contre 36.337 tonnes en 1914 et 54.697 en 1913. La production russe a fléchi à 16.000 tonnes, contre 31.938 et 34.316 les deux années précédentes. Celle du Japon s'est un peu augmentée à 75.000 tonnes au lieu de 72.938 en 1914 et 73.152 en 1913.

Le *Rio Tinto* réalise quelques progrès à 1765 ; le solde de dividende de 33 sh. moins l'impôt sur le revenu et les impôts français fait avec l'acompte de 20 sh. payé en novembre un dividende total de 53 sh. pour 1915. En 1910 et 1911, les dividendes avaient été de 50 sh. et 52 sh. 1/2 bien que le prix du cuivre se fut tenu entre £ 56 et £ 57. Le parallélisme entre le dividende des actions *Rio-Tinto* et les cours du cuivre qui était assez rigoureux depuis le début du siècle est donc mis en défaut cette année, comme les précédentes d'ailleurs. Ainsi que le déclare le rapport du Conseil, bien que le prix moyen du cuivre soit passé d'une année à l'autre à £ 59,9 sh. à £ 79,12 sh., les bénéfices résultant de cette hausse ont été compensés, en partie, par l'augmentation des frais de la production, du fret et du combustible. Néanmoins, le solde bénéficiaire réalisé en 1915 s'est élevé à £ 1.292 260, contre £ 923.252 en 1914 et £ 1.752.473 en 1913.

La *Tharsis* est ferme à 169, il est peu probable que le dividende de l'exercice 1915 soit supérieur à 6 sh. *Cuivres et Pyrites* toujours en bonne tendance à 211 ; ses filiales sont sans modifications importantes, *Pene Copper* à 25,75, *San Platon* à 152 l'action et 51 la part, *San Miguel* à 24, *Huelva* à 14,50.

Spassky se retrouve à 56,75. Malgré la hausse du cuivre et la hausse du dollar, les mines portugaises américaines sont sujettes à des réalisations de la part des porteurs qui ont doublé leur capital depuis le début de la guerre. C'est ce qui explique l'instabilité de l'*Utah Copper* qui passe de 512 à 492 et du *Chino Copper* qui recule de 345 à 327. *Ray Copper* se tient aux environs de 150 ; *Miami Copper* gagne douze francs à 247. *Boléo* est en progrès à 775 contre 750 ; *Campanario* cote 68 ; la privilégiée *Calemou* s'est inscrite à 705 et l'ordinaire à 53. *Chanaral* vaut 396, *Corocoro* 38,

Mount Elliott 104.50, Naltagua finit à 74, Cape Copper à 94.50.

Le plomb-métal, dont la métallurgie exige beaucoup moins de charbon que celle du zinc, se traite aux environs de £ 36 la tonne: il n'a donc pas tout à fait doublé de prix depuis la guerre. Penarroya, qui a pris un nouvel essor pendant la guerre, s'inscrit à 1680. Aguilas est à 70, Balia-Karaïdin à 284, le Laurium Grec à 31.25. L'action Quasta-Mesloula est en progrès à 755 et la part à 450; les bénéfices nets de 1915 ont atteint 888.888 fr. 88, en augmentation de 47.284 francs sur ceux de 1914; le dividende sera de 45 fr. par action contre 35 fr. pour 1914, et de 26 fr. par part de fondateur au lieu de 15 fr. précédemment. L'action Djebel-Ressas bondit de 355 à 400, sur la nouvelle que les bénéfices de l'exercice 1915 ressortent à 245.485 fr. et qu'un dividende de 15 fr. sera proposé à l'Assemblée du 29 mars; rappelons que les actions n'avaient rien reçu pour l'exercice 1914, qui ne s'était soldé que par un bénéfice de 39.043 fr.

Le zinc, à £ 89, est trois fois plus cher qu'en temps normal: cela tient à l'élévation constante du prix du charbon que la métallurgie consomme en grande quantité, à l'immobilisation des nombreuses usines de Belgique et du nord de la France, et aussi à la consommation grandissante du zinc sous forme de laiton pour la fabrication des munitions.

Butte and Superior (zinc aux Etats-Unis) se maintient avec fermeté à 590. Aïn-Arko recule de 130 à 115, l'action Kef-Chambi s'inscrit à 80 et la part à 27, Sidi-Bou-Aouane finit à 132. Mafidano, peu recherchée, reste à 199. L'usine de Noyelles-Godault, dans le Pas-de-Calais, où cette Compagnie traite une grande partie de ses minerais, est actuellement occupée par l'ennemi; il est donc très improbable qu'un dividende puisse être distribué dans les circonstances présentes.

Peu de changements dans le groupe des mines de fer, l'Almagrera se retrouve à 76, Larrath à 33; Krivoï Rog passe, en fin de semaine, de 775 à 820. Mokta et Hadid n'est pas coté; le dividende de l'exercice 1915 est fixé à 45 fr. par action libérée et à 40 fr. par action non libérée contre, respectivement, 50 fr. et 45 fr. pour l'année précédente.

L'étain qui est resté à peu près à son cours d'avant la guerre, vaut £ 190. La part Kinta s'inscrit à 275.

Le Nickel, dont la guerre a élargi les débouchés, est ferme à 4150; les Mines et Minerais cotent 81.50, les Mines de l'Ariège 27.

Les charbonnages français accentuent leurs bonnes dispositions. Bruay continue à progresser de 1335 à 1359, Clarence de 202 à 203, Lens de 945 à 1000. Ahun est ferme à 79, Blanzy à 697, Grand'Combe à 2125. Les Mines de la Loire reviennent à 252, les Mines de Carmaux ont valu 2680, comme la semaine dernière; la Compagnie Générale de Charbonnages passe de 145 à 176; les Charbonnages du Tonkin sont encore en progrès à 1804 contre 1763.

L'insuffisance du matériel roulant, utilisé en très grande partie pour les besoins de l'armée, ne permet pas aux charbonnages russes de proportionner le chiffre de leurs expéditions à celui de leur production. Cet état de choses se manifeste dans les cours des valeurs russes de charbon qui n'ont fait aucun progrès cette semaine. L'Anthracite Russe est à 67, les Mines de Houille et de Fer de la Russie Méridionale passent de 84.50 à 82, l'action Pobedeno recule à 40, la priorité Prokhorov recule à 450.

Ekaterinovka est demandé à 650, Héraclée est négligé. Shansi reste à 18.

Pendant le mois de février dernier, la production totale du naphte s'est élevée à 30.258.000 pouds. Dans ce chiffre figurent: Nobel pour 5 millions de pouds, Bakou pour 2.700.000, Caspienne-Mer Noire pour 1.900.000, Compagnie Le Naphte pour 1.700.000, Mantachéff pour 1.200.000, Société Caspienne pour 1.200.000, Lianosoff pour 1 million, Zoubaloff pour 1 million, Moscou-Caucase pour 800.000, Benkendorff pour 700.000, Compagnie d'Industrie Naphthifère Russe pour 600.000, Société Caucase 500.000.

Le marché des valeurs russes de pétrole a été assez mouvementé. Bakou, sur le bruit que le dividende, qui avait été de 50 rbs pour 1914, dépasserait 55 rbs pour 1915, s'est élevé rapidement de 1245 à 1330 et termine à 1300; la privilégiée Grosvyi passe de 2225 à 2260, l'ordinaire de 2030 à 2110. Le Naphte recule de 365 à 348; un dividende de 6 rbs serait réparti pour 1915, alors qu'il n'avait rien été réparti pour 1914. Spies Petroleum vaut 21, Lianosoff est à 292, North Cau-

casian à 40, Maikop à 3; Russian General Oil cote 25.50 et Nafta 117.

Nous retrouvons Oklahoma à 81, Mexican Eagle à 42.50, privilégiée Franco-Wyoming à 110 et l'ordinaire à 41.50. Royal Dutch passe de 438 à 448; une de ses filiales, la Bataafsche Petroleum Maatschappy, va installer une importante raffinerie de pétrole à Curacao, à proximité du canal de Panama. L'action Compagnie Industrielle des Pétroles revient de 700 à 684, la part monte de 585 à 600 et finit à 590, Omnium International des Pétroles s'avance de 365 à 400.

Les valeurs roumaines de pétroles sont plus calmes. Astra Romana est ferme à 925 et Steaua Romana aux environs de 722; Victoria n'est pas cotée; Colombia progresse de 824 à 865.

Le relèvement du prix du caoutchouc de plantation paraît, pour l'instant, avoir atteint un palier: l'article n'a pu dépasser le cours de 3 sh. 8 d. la livre-poids; il finit à 3 sh. 6 d. L'avenir immédiat des prix reste encourageant. D'après l'India Rubber World de New-York, les Etats-Unis exigeraient en 1916, pour la fabrication de leurs pneumatiques seuls, un stock de caoutchouc de près de la moitié de la production de 1915, ce qui représente près de 80.000 tonnes. Le groupe des Sociétés de production n'a pas fait de progrès sensibles, mais il est resté ferme. Malacca ordinaire est ferme à 132.50, la préférence reste à 122. Kuala-Lumpur s'avance à 122. Kalumpung reste calme à 50. La Financière des Caoutchoucs s'inscrit à 100 et l'Eastern International Rubber à 26. Ces deux derniers titres sont sans attrait; il est peu aisés, en effet, de se faire une opinion sur des trusts qui possèdent en portefeuille des titres de Sociétés de caoutchouc dont on ignore à la fois la quantité et la qualité. Parmi les Sociétés hollandaises, Sumatra a regagné une partie de sa perte précédente à 615, contre 591, l'action de capital; l'action de dividende reste à 320. La production en février n'a été que de 52.980 lbs, contre 54.525 lbs en janvier. Tapanoëlie se retrouve à 350, sans changement. La production en février est également en diminution: 41.942 lbs, contre 44.150 lbs en janvier. Kalitengah (caoutchouc et café) s'inscrit à 25. Cette Société réalisera probablement plusieurs centaines de mille francs de bénéfices, mais aucun dividende ne sera encore réparti. Pacouda s'inscrit à 53; le bénéfice de cette Société atteindrait 4 ou 500.000 fr. pour le dernier exercice, grâce à la hausse du café, ce qui permettrait à la Société de rembourser sa dette flottante et de se constituer un fonds de roulement. La Forestière Sangha-Oubanghi est languissante à 63.

Il faut signaler un peu de tassement sur les Sociétés de caoutchouc manufacturé, ce qui est assez naturel après les progrès importants réalisés sur ces valeurs. Les Etablissements Bergougnan s'avancent encore de 1705 à 1715, mais Hutchinson revient de 700 à 693. Provodnik recule de 340 à 336. Le dividende de 1914, fixé à 10 roubles, est payable, y compris l'intérêt à 6 0/0 depuis le 1^{er} mars 1916, à 18 fr. 564.

La fin de la guerre amènera probablement un développement des affaires de phosphates, correspondant au développement de la production agricole. Les phosphates n'ont pas de grands débouchés et souffrent considérablement de la hausse des frets. Les Phosphates de Gafsa gagnent encore quelques points à 750, les Phosphates Tunisiens passent de 295 à 315, sur la nouvelle qu'un dividende de 20 fr. sera distribué cette année.

Les exportations de nitrate chilien à destination de l'Europe et de l'Egypte pendant le mois de février ont atteint 117.531 tonnes. Le Lautaro est en bonne tendance à 248, le Lagunas cote 48. La Société Norvégienne de l'Azote atteint le cours rond de 400 et revient à 395.

La Raffinerie Say travaille fructueusement et ses actions sont fermes à 400. Les Sucreries et Raffineries d'Egypte, qui n'ont plus à redouter l'expédition turque, s'avancent: l'ordinaire à 94.50, la privilégiée à 83.50, à la veille l'une et l'autre d'un dividende de 7 fr. La part de fondateur, tombée aux environs de 8 fr. au lendemain du krach Crosnier, s'est avancée graduellement à 74. L'obligation hypothécaire 5 0/0, qui est un des titres les mieux gagés, est recherchée à 505. Quant à l'obligation concordataire, rapportant 20 fr. nets, elle se maintient à 343. Les affaires de la Société sont favorisées actuellement par les circonstances, mais il n'est pas douteux que la guerre aura pour conséquence indirecte de consolider la situation industrielle de la Société en entravant à l'avenir la concurrence des pays austro-hongrois.

Les Etablissements Debray se retrouvent à 758. L'action Raisins de Corinthe, en raison des beaux résultats obtenus l'an dernier, est ferme à 265; la part est à 32.75; les Grands Moulins de Corbeil perdent des fractions à 135; la Rochefortaise d'Alimentation s'inscrit à 200, les Biscuits Olibet à 82, Saint-Raphael-Quinquina à 64.25, la Taverne Pousset à 115; les Vins et Spiritueux passent de 160 à 164.

Les Docks et Entrepôts de Marseille s'échangent encore à 433.

Paris-France est à 944, la Chaussure Française à 422. L'action privilégiée Soie Artificielle de Tubize cote 74, l'ordinaire 66.

Les Tabacs Ottomans gagnent quelques francs à 310, les Tabacs des Philippines reculent de 540 à 537.

Les valeurs de produits chimiques sont relativement peu animées. La Dynamite Russe est à 198.50, les Produits Chimiques et Explosifs à 155 la priorité et 139 l'ordinaire. Les Usines du Rhône sont en progrès constants: l'ordinaire atteint 3350, et la privilégiée 790. Cette Société fabrique, à des prix relativement très rémunérateurs, des produits dont les Allemands avaient jusqu'ici le monopole. La part Matières Plastiques a coté 438.

Le Petit Journal est à 307, la part Petit Parisien atteint le cours rond de 500; les bénéfices se sont élevés à 6.991.141 fr. en 1915, contre 5 millions 809.584 en 1914, de sorte que le dividende a été porté à 38 fr. par action et part, contre 33 fr. antérieurement.

Cinéma Eclipse s'inscrit à 93 et Cinéma-Exploitation à 140. Le Casino de Nice se retrouve à 315. L'action Cercle de Monaco recule rapidement de 2400 à 2280 et termine à 2300.

A LONDRES

La tenue du Stock-Exchange a été satisfaisante. Tous les groupes sans exception ont accusé de la fermeté, les fonds britanniques se présentent en nouvelle amélioration: Consolidé 57 3/8., War Loan 1914, 87 1/4. War Loan 1915, 96 7/8, L'Emprunt Français n'a pas gagné moins d'un point entier à 85 1/2.

Mines d'or de l'est du Rand, valeurs de caoutchouc, valeurs de pétrole, ont été activement traitées. Linggi s'avance à 20 sh. 10 d.; Wallam-brosa 17 sh. Malacca ordinaire 95 sh.; Kuala Lumpur 85.

En valeurs de pétrole, North Caucasian progresse à 27 sh. 9 d., Shell à 96 sh. 10 1/2 d.; Spies reste aux environs de 15 sh. 9 d.

Parmi les valeurs industrielles, le Rio-Tinto s'inscrit sans grand changement à 62 1/4; Hudson's Bay cote 6 1/2.

Le dernier bilan de la Banque d'Angleterre est satisfaisant; il fait ressortir une augmentation de 3/4 de million de livres sterling, dans l'encaisse et la réserve.

A NEW-YORK

Bien disposée au début de la semaine, la Bourse de New-York a été défavorablement influencée plus tard par les mauvaises nouvelles du Mexique: saisie par les adversaires de Carranza des puits de pétrole de Tampico et urgence de renforcer le corps expéditionnaire qui va combattre les partisans de Villa renforcés par des transfuges de l'armée de Carranza. Ce sont surtout les valeurs de Sociétés qui ont des intérêts au Mexique qui ont subi le complot de ces événements. Mexican Petroleum, que nous laissons à 114 7/8 a reculé à 106, American Smelting a passé de 102 à 101 1/4.

Les valeurs de guerre, qui avaient fait de nouveaux bonds la semaine dernière, sont plus calmes. Bethlehem Steel a rétrogradé de 529 à 493.

Steel Trust a manifesté une grande résistance à la baisse: l'ordinaire passe de 86 3/4 à 85; l'action de préférence s'inscrit à 116 3/4. Parmi les valeurs de cuivre, Anaconda revient de 88 1/2 à 86 5/8, Utah Copper fléchit de 83 3/8 à 81 7/8; Butte and Superior (zinc) recule à 94 à 91.

Les actions de chemins de fer se maintiennent aux environs de leurs cours précédents; Atchison à 103, Canadian Pacific à 167 1/2, Pennsylvania à 56 7/8, Southern Pacific à 99 1/4, Union Pacific à 133 7/8.

L'emprunt anglo-français fait bonne contenance à 95.

Sur le marché des changes, la livre sterling n'a pas varié à 4.77; le dollar s'avance à 5.97 1/2; le change allemand fait une nouvelle chute à 71 1/2 (pair 95 1/4) pour 4 marks.

Banque de France.

VENTE DE TITRES A LONDRES

Les ordres de vente de titres sur le marché anglais sont reçus à la Banque de France, 25, rue Radziwill, Paris, et dans ses succursales.

Sont seuls admis les ordres donnés par des Français concernant des titres cotés à Londres, timbrés français ou non.

Les donneurs d'ordres doivent justifier que ces titres se trouvaient déjà en leur possession antérieurement au 1^{er} août 1914 ou sont demeurés sans interruption depuis cette date en la possession de Français. Les titres sont remis à l'appui de chaque ordre. La Banque se charge de leur régularisation pour le compte du donneur d'ordre au point de vue du timbre anglais, s'il y a lieu.

La Banque de France prend à sa charge les frais d'envoi et d'assurance ; elle ne perçoit pour l'ensemble de l'opération, aucune commission d'aucune sorte et ne décompte au vendeur d'autres frais que ceux qu'elle paie elle-même à Londres.

Lorsque l'ordre a été exécuté à Londres, la Banque en avise le donneur d'ordre et le règlement en est effectué à Paris par la Banque de France en francs, au cours moyen du change à vue du jour où le produit de la vente est porté par la Banque d'Angleterre au crédit de la Banque de France.

La date du règlement est subordonnée aux usages de la place de Londres.

Société du Gaz de Paris.

Divers journaux ont annoncé cette semaine que la Société du Gaz de Paris prépare pour les premiers jours d'avril, et par les soins de la Société Centrale des Banques de Province, l'émission d'un emprunt d'une quarantaine de millions en Bons décennaux du type 3 3/4 0/0 net d'impôt. Cette information repose sur un fonds de vérité car il est exact que la Société du Gaz de Paris est dans la nécessité de se procurer des ressources tant pour l'exécution de divers travaux de premier établissement que pour couvrir les dépenses extraordinaires que le renchérissement du charbon lui impose depuis le début de la guerre. Mais il est prématuré d'annoncer comme prochaine la réalisation de cette opération financière parce qu'elle suppose au préalable un accord à ce sujet avec la Ville, accord qui est encore en négociations. Le débat va s'ouvrir incessamment devant le Conseil municipal et du vote de l'Assemblée dépend l'émission de l'emprunt projeté.

Chronique des Mines d'Or

Complétons les renseignements que nous avons publiés, il y a huit jours, au sujet de la production en février des mines d'or du Transvaal, par le mouvement de la main-d'œuvre indigène pendant le même mois. L'augmentation a peu près ininterrompue de mois en mois depuis 1915, a subi un temps d'arrêt depuis le début de l'année nouvelle. Le nombre des indigènes employés dans les mines d'or n'a pas dépassé 209.426 en février, contre 209.835 en janvier et 209.438 en décembre 1915.

La durée des mines sud-africaines, qu'il est possible d'évaluer très approximativement à cause de la régularité des gisements, constitue un des facteurs principaux de l'évaluation intrinsèque des actions. C'est pourquoi nous empruntons au *Financial News* le tableau suivant qui donne l'estimation de la durée des principales mines du Transvaal. Ces estimations, basées sur le nombre actuel de pilons, n'ont pas de certitude absolue ; elles ne sont qu'approximatives. Toutefois, les chiffres suivis d'un (a) sont les évaluations fournies par les Conseils des Sociétés :

Durée supérieure à 20 années.

City Deep.....	24
Consolidated Langlaagte.....	21 (a).
Crown Mines (10 sh.).....	39
Langlaagte Estate.....	23
Modder B.....	39
New Kleinfontein.....	19-24 (a).
Nourse Mines.....	23
De 10 à 20 années.	
Brakpan.....	12
Durban Roodepoort Deep.....	15
East Rand Proprietary.....	19
Geldenhuys Deep.....	13
Meyer and Charlton.....	15
New Modderfontein (£ 4).....	18

Van Ryn.....	11-18 (a).
Village Deep.....	20
Witwatersrand (Knight's).....	14-20 (a).
Inferieures à 10 années.	
City and Suburban (£ 4).....	7
Durban Roodepoort.....	2
Ferreira Deep.....	5
New Heriot.....	3 (a).
Robinson Deep.....	7
Rose Deep.....	9
Simmer and Jack.....	7-8 (b).
Village Main Reef.....	2
Witwatersrand Deep.....	10 (a).
Wolhuter.....	7 (a).

(a) Estimations officielles.

(b) Estimations du journal *The Statist*.

La physionomie des mines d'or ne s'est pas modifiée. Le marché est calme, mais soutenu, particulièrement celui des mines de l'Est du Rand.

Brakpan a perdu une fraction à 99, bien que son bénéfice en février ait été supérieur à celui de janvier : £ 32.933, contre £ 31.147 en janvier. *Grindal* reste à 57 en bonne tendance. Le bénéfice le mois dernier s'est maintenu au-dessus de £ 14.000, malgré la réduction de 1.000 tonnes dans le broyage, grâce à une augmentation de près d'un shilling dans le rendement par tonne.

Modder B est en légère reprise à 162. Le bénéfice n'a été que de £ 55.895 en février, contre £ 62.213 ; cette diminution provient à la fois d'une légère réduction de la teneur et de l'augmentation des frais de traitement. *New Modderfonte* se tient à £ 15 7/8 ; le tonnage broyé a passé de 53.500 tonnes à 51.000 tonnes, mais à la faveur d'un relèvement du rendement par tonne, le bénéfice a augmenté : £ 61.656, contre £ 60.573, en janvier. *Modder Deep* s'inscrit à £ 6.

Goldfields reste sans changement à 38.25. Depuis que le bruit a circulé que cette Société aurait acquis un stock de *Government Gold* à eas, quelques affaires se sont traitées sur ce titre aux environs de 46. *Robinson Deep* est négligé vers 26. La production de février a fléchi à 45.100 tonnes contre 54.600 tonnes en janvier ; par contre, le rendement s'est élevé sensiblement, ce qui a atténué la moindre valeur des bénéfices : £ 28.521, contre £ 33.583. *Simmer and Jack* reste à 12. Comme pour le mois précédent, le tonnage broyé a diminué, ce qui peut-être dû à la brièveté relative du mois, mais le bénéfice par tonne ayant augmenté, le bénéfice réalisé est identique à celui de janvier à £ 26.640.

Rand Mines est calme aux environs de ses cours précédents : 107.50 la coupure de 10 actions. Sa principale filiale, *Crown Mines*, est négociée à 87. Voici comment se présentent les résultats de cette dernière pour chacun des trois derniers mois :

Tonnage	Frais			Bénéfices
	Rendement	par tonne	par tonne	
sh. d.	sh. d.	sh. d.	£	—
Décemb. 1915	209.000	26 0	17 8	8 4 87.583
Janvier 1916.	213.000	25 10	18 4	7 6 79.798
Février 1916.	188.000	26 10	19 3	7 7 71.559

On observe que la diminution des bénéfices provient tout entière de celle du tonnage broyé. *Ferreira Deep* a vu également réduire ses bénéfices pour le même motif : £ 33.156, contre £ 43.021 en janvier ; l'action est sans affaires vers 44. *Rose Deep* reste à 39.50 ; les bénéfices en février sont en légère augmentation à cause d'un meilleur rendement. *City Deep* continue à accuser de magnifiques rendements : 39 sh. 1/2 à la tonne. Cette Société est dans le peloton de tête des mines du Transvaal qui accusent £ 60.000 de bénéfices mensuels. L'action s'est avancée à 101. *Village Deep* doit à un beau rendement qui compense la réduction de ses broyages de maintenir son chiffre de bénéfices. *Robinson Gold* n'a gagné que £ 28.521, contre £ 33.583 en janvier ; cette mine a eu tous les mécomptes : réduction de broyages et de teneur et augmentation de dépenses.

Les valeurs de terrains ne manquent pas d'acheteurs : *Chartered* 14.50, *Mozambique* 12.25, *Tanganjika*, aiguillonnée par la hausse du cuivre, fait encore des progrès à 54.

Les résultats satisfaisants de la *Lena Goldfields*, dont nous avons donné un aperçu il y a huit jours, se maintiennent à 45.25.

La nouvelle périple des affaires mexicaines n'est pas très encourageante. *Las Dos Estrellas* fléchit de 131 à 126, *Mexico El Oro* revient à 91.25. *Camp Bird*, seul, est soutenu à 9.50 l'ordinaire et 14.75 la préférence.

Les *Dé Beers* se sont ranimées : l'action de préférence s'avance à 387 ; la déclaration d'un dividende est imminente ; l'action ordinaire franchit le cours rond de 300 et s'avance à 309.

ENTREPRISES ET VALEURS EN SOUFFRANCE

Estat de l'Amazone 5 0/0 1906. — Les coupons nos 17 et 18, aux échéances des 1^{er} novembre 1914 et 1^{er} mai 1915, sont mis en paiement depuis le 20 mars à la Société Marseillaise. Le paiement de ces coupons étant effectué au moyen d'un prélevement de somme égale sur la réserve de garantie de l'annuité constituée à la Société Marseillaise au moment de l'emprunt, il est nécessaire de présenter les titres en même temps que les coupons. Les titres seront rappelés d'estampille constatant le paiement dans ces conditions.

Chemins de fer du Nord de São Paulo (Araraquara). — D'après le *Messager de São Paulo*, la Compagnie des Chemins de fer du Nord de São Paulo (réseau d'Araraquara) vient d'être mise en vente et adjugée pour 4.000 contos à la Compagnie américaine « São Paulo Northern Railway », ayant son siège à Wilmington, Etat de Delaware, É.-U.

(Rappelons que la Compagnie « Nord de São Paulo » créée en 1906 au capital de 3.000 contos de reis, a été émise en 1911 par les soins de la Maison Behrens und Sohne, de Hambourg. 61.000 obligations 5 0/0 première hypothèque dont la presque totalité a été placée en France. A la suite de malversations dans sa gestion, la Compagnie avait été mise en faillite en avril 1914).

L'acquéreur prend tout l'actif de la Compagnie. Il crée 30.240 000 fr. d'obligations 5 0/0 à revenu variable cumulatif, jouissance avril 1914, qui seront échangées titre pour titre contre les anciennes obligations. Il s'engage à rembourser en espèces le montant des créances privilégiées autres que les obligations — soit environ 28 contos de reis. Les créanciers chirigraphaires reçoivent, pour le montant intégral de leur créance, des obligations à revenu variable partant avec les actions le surplus des revenus, après le service des obligations cumulatives.

L'Office National des Valeurs Mobilières nous fait savoir que cette adjudication a eu lieu avec l'accord du Trustee ou représentant collectif des obligataires — la Maison Behrens und Sohne — sans que les obligataires français aient été consultés. Il estime que l'échange proposé aux obligataires est inacceptable puisqu'il comporte la perte par eux de leurs droits hypothécaires sans leur donner la moindre compensation ni même un contrôle sur l'affaire réorganisée. De plus, la nouvelle Société acquiert la propriété de tout l'actif pour un prix dérisoire et aucune précaution n'est prise pour que le réseau, financé principalement par l'épargne française, ne passe à des groupes étrangers ou ennemis.

L'Office National constitue un Comité pour la défense des intérêts français et recommande aux porteurs d'obligations, dans leur propre intérêt, de ne procéder à aucun échange de leurs titres avant d'avoir consulté ce Comité dont le siège est 5, rue Gaillon.

Dividendes et Coupons

Crédit Foncier de France. — L'Assemblée de cet établissement est convoquée pour le 8 avril en Assemblée ordinaire et extraordinaire. A titre ordinaire, elle aura à approuver les comptes et à ratifier la proposition d'un dividende de 25 fr. pour l'exercice 1915, égal au précédent.

A titre extraordinaire, les actionnaires auront à délibérer sur les modifications à apporter aux statuts, en vue d'élargir le pouvoir d'émission des obligations. Aux termes de l'article 4 des statuts, le montant du capital nominal des actions doit être maintenu dans la proportion du vingtième au moins du capital réalisé par l'émission d'obligations en circulation. Cette proportion, faite à l'origine du Crédit Foncier, peut être élargie sans inconvenient, maintenant que les réserves de toute nature, ajoutées au capital social, figurent au bilan du 31 janvier 1916, pour 598.897.552 francs.

Crédit Lyonnais. — Le Conseil du Crédit Lyonnais proposera à l'Assemblée convoquée à Lyon pour le samedi 15 avril 1916, la distribution d'un dividende de 30 fr. par action.

L'acompte de Fr. 12.50 sera mis en paiement le 25 mars courant.

et le solde de Fr. 17.50 sera mis en paiement le 25 septembre prochain.

Ensemble Fr. 30 → moins les impôts.

Le dividende de l'exercice précédent n'avait été que de 25 fr.

Credit Industriel et Commercial. — L'Assemblée de cet établissement, tenue le 21 mars, sous la présidence de M. de Monplanet, a approuvé, à l'unanimité, le rapport et les comptes de l'exercice 1915 que nous avons analysé dans le numéro du 12 mars. Elle a fixé le dividende à 12 fr. par action non libérée et à 7 fr. par action libérée, net de la taxe de 4 0/0 sur le revenu. Le solde, soit 7 fr. par action, sera payable à partir du 1^{er} mai prochain, sous déduction de l'impôt de transmission.

BanquesColoniales. — Voici les répartitions semestrielles afférentes au second semestre de 1915 (premier de l'exercice social) autorisées par le Minis-

tère des Colonies relativement aux banques coloniales :

	Dividende semestriel	Brut	Net
Banque de la Martinique... Fr.	12 50	12 »	
Banque de la Guadeloupe....	Néant.	Néant.	
Banque de la Réunion	13 »	12 61	
Banque de la Guyane	» »	30 »	

Chemins de fer du Nord. — Le Conseil de la Compagnie des Chemins de fer du Nord a décidé de proposer à l'Assemblée convoquée pour le 27 avril un dividende de 44 francs, égal au précédent. Celui de 1913 avait été de 74 francs.

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée. — Le Conseil de la Compagnie a décidé de proposer à l'Assemblée convoquée pour le 17 avril, de fixer le dividende de l'exercice 1915 à 40 fr. par action de capital et à 20 fr. par action de jouissance. Ces sommes seront attribuées par moitié aux coupons portant les dates des 1^{er} novembre 1915 et 1^{er} mai 1916.

Chemins de fer du Midi. — Le Conseil de cette Compagnie a décidé de proposer à la prochaine Assemblée convoquée pour le 14 avril un dividende de 50 fr. pour l'exercice 1915, sur lequel un acompte de 25 fr. a déjà été payé en janvier.

Chemin de fer de Madrid à Gacéres et au Portugal. — Le coupon n° 3 des obligations à revenu variable sera mis en paiement à partir du 1^{er} avril prochain, à raison de 4 fr. 17 net.

Voici le tableau des répartitions depuis 1912 :

	acompte d'octobre	Solde	Total
Montant net en francs			
1912	4 15	5 11	9 26
1913	3 85	4 07	7 92
1914	4 19	2 69	6 88
1915	4 62	4 97	9 59

Quant à la ligne de Plasencia à Astorga (Ouest de l'Espagne), les porteurs d'obligations hypothécaires privilégiées 1894 sont informés qu'il restait à leur crédit, au 31 décembre 1915, 382.867 piécettes et, déduction faite des impôts, 364.512 piécettes pour le service des coupons. Il sera donc réparti, à partir du 1^{er} avril prochain 9 fr. 7542 net.

Disons une fois pour toutes, que cette répartition concerne les obligations privilégiées et non celles à revenu variable. Ces dernières cotées sur notre place n'ont droit encore à aucune répartition.

Buenos-Ayres Great-Southern. — Le Conseil de cette Compagnie argentine vient de déclarer un acompte de dividende de 4 0/0, égal à celui de l'année dernière.

Tramways de Nice et du Littoral. — Les actionnaires de la Compagnie des Tramways de Nice et du Littoral, réunis le 16 mars en Assemblée, ont approuvé les comptes de l'exercice 1915 accusant un solde disponible de 92.675 fr. 41 et décidé de reporter cette somme à nouveau. Aucun dividende n'est donc encore distribué.

Les comptes du dernier exercice ont été publiés dans le numéro du 5 mars.

Tramways de Tunis. — L'Assemblée des Tramways de Tunis, tenue le 16 mars, a approuvé les comptes de l'exercice 1915 se soldant par un bénéfice net de 715.659 fr. et fixé le dividende à 4 francs nets d'impôts, contre 6 fr. distribués pour l'exercice précédent. Un acompte de 3 fr. ayant été payé en décembre, il reste à payer un solde d'un franc.

Nous avons publié les comptes du dernier exercice dans le numéro du 5 novembre.

Acieries de Paris et d'Outreau. — Le coupon n° 8 des obligations de cette Société, se montant à 11 fr. 25 brut, est payable à partir du 1^{er} avril prochain, à raison de :

10 fr. 80 aux obligations nominatives.

10 fr. 05 — au porteur.

Briansk. — Nous croyons savoir que le Conseil de Briansk proposera à la prochaine Assemblée un dividende de 11 roubles aux deux catégories d'actions pour l'exercice 1915, contre 9 roubles pour l'exercice précédent.

Compagnie des Minerais de Fer Magnétiques de Mokta-el-Hadid. — Le Conseil de cette Société proposera à l'Assemblée du 11 avril de répartir, pour l'exercice 1915, un dividende de 45 fr. brut par action libérée et de 40 fr. brut par action non libérée contre, respectivement, 50 fr. et 45 fr. pour l'exercice précédent.

Société Minière et Métallurgique du Quercy. — L'Assemblée de cette Société, réunie le 20 mars, a approuvé les comptes du dernier exercice qui se soldent par une perte de 14.524 fr., en raison de l'arrêt de l'exploitation.

Mines de la Péronnière. — Le dividende des Mines de la Péronnière pour l'exercice 1915 a été fixé à 33 fr., en augmentation de 3 fr. sur celui de l'exercice précédent.

Charbonnages Gelsenkirchen. — La Société des Charbonnages Gelsenkirchen a réalisé, en 1915, un bénéfice brut de 62.072.542 marks, contre 48 millions 245.614 pour 1914 et 66.605.945 pour 1913. Les amortissements se chiffrent par 21.978.386 marks, contre 15.901.481 pour 1914 et 23.308.527 pour 1913. Le dividende a été fixé à 8 0/0, contre 6 et 11 0/0 respectivement.

Société des Charbonnages Hongrois d'Urkany. — L'exercice 1915 s'est soldé par un bénéfice net de 2.004.587 couronnes, contre 1.578.026 cour. en 1914, sur lequel le dividende sera fixé à 9 0/0, contre 7 0/0 pour l'exercice précédent.

Djebel-Ressas. — Les bénéfices de cette Société se sont élevés en 1915 à 245.455 fr., contre 39.014 fr. en 1914. Il sera proposé à l'Assemblée du 29 courant un dividende de 15 fr. par action qui absorbera 105.000 fr. Aucune répartition n'avait été faite pour 1914. La Société a conclu avec la Vieille-Montagne un accord à des conditions avantageuses pour la vente, pendant la durée des hostilités, de toutes ses calamines.

Mines de Montecatini. — Les résultats de la Société des Mines de Montecatini pour l'exercice 1915, bien qu'encore incomplètement connus, sont cependant satisfaisants. Le dividende proposé à la prochaine Assemblée sera de 8 lire, tout en permettant de consacrer une somme importante aux réserves. Le dividende précédent avait été de 7 lire.

Ouasta-Meloula. — Il sera proposé à la prochaine Assemblée un dividende de 45 fr. par action, contre 35 fr. pour 1914, et de 28 fr. par part de fondateur au lieu de 15 fr. précédemment.

Automobiles Brasier. — Le dividende de cette Société, fixé à 8 fr. brut par la récente Assemblée, sera payable le 15 mars à raison de 7 fr. 43 net (coupon n° 3).

Eaux Minérales de la Bourboule. — Cette Société a décidé d'ajourner provisoirement le paiement du coupon des obligations 5 0/0 et 3 0/0, échéant le 1^{er} avril prochain.

Est-Asiatique Français. — Les bénéfices de l'exercice 1915 atteindront 265.000 fr. environ. Aucun dividende ne sera proposé, ainsi d'ailleurs que pour l'exercice 1914. Une somme de 150.000 fr. sera affectée à la provision pour débiteurs douteux et le solde sera reporté à nouveau.

Compagnie Lyonnaise de Madagascar. — Au sujet de l'annonce des coupons de cette Société qui a paru, il y a huit jours, dans la liste des coupons, page 188, l'honorable maison de banque de Lyon : M.M. Cottet et C°, qui fait le service de ces coupons, nous fait observer que les coupons n° 11 et 12 sont bien payable à leurs caisses, le premier à raison de 6 fr. 76 net depuis le 15 juillet dernier, le second à raison de 13 fr. 43 net depuis le 6 décembre dernier, mais qu'en ce qui concerne le coupon n° 13, afférant à l'exercice 1915, il ne sera payable qu'après la réunion de l'Assemblée qui se tiendra en novembre prochain. Quant au coupon n° 14, relatif à l'exercice 1916, il ne sera payable qu'à la fin de 1917.

Provodnik. — Nous avons annoncé, il y a huit jours, que le dividende de l'exercice 1914, fixé à 10 roubles par action, est payable dès maintenant aux guichets de la Société Marseillaise à raison de 18 fr. 518 net, plus un intérêt de 6 0/0 l'an depuis le 1^{er} mars 1916 (coupon n° 8).

Jusqu'au 31 mars, cet intérêt est décompté à raison de 0 fr. 046, de sorte que le coupon sera payable à raison de 18 fr. 564 net.

Société des Phosphates Tunisiens. — Le Conseil de cette Société proposera à l'Assemblée du 30 mars, pour l'exercice 1915, un dividende de 20 fr. bruts, sur lequel un acompte de 8 fr. a été payé en janvier dernier. Aucun dividende n'avait été payé pour 1914.

Société Franco-Russe de Produits Chimiques et d'Explosifs (Dynamite Russe). — L'Assemblée de cette Société, tenue le 23 mars, a voté des dividendes de 10 fr. par action de priorité et de 9 fr. par action ordinaire entièrement libérée, pour l'exercice clos le 30 juin dernier, en augmentation d'un franc. Comme pour ceux de l'exercice précédent, ces dividendes seront payables à une date qui sera fixée ultérieurement par le Conseil.

Le Petit Parisien. — Les bénéfices bruts de cette Compagnie, pour l'exercice 1915, sont en plus-value de 1.181.560 fr. sur ceux de l'exercice précédent. Cette plus-value s'est trouvée réduite à 956.553 francs par l'accroissement des frais généraux, mais elle a néanmoins permis de porter aux amortissements 416.921 fr., d'ajouter 470.000 fr. au dividende, 53.963 fr. aux tantièmes et de porter 15.964 fr. au compte « Dividende réservé ».

Le dividende a été fixé à 38 fr. par action et par chaque part, contre 33 fr. l'année dernière.

Sucreries et Raffinerie d'Egypte. — L'Assemblée de la Société des Sucreries et Raffinerie d'Egypte, tenue le 25 mars, a approuvé les comptes du dernier exercice. Le dividende de 7 fr. voté sur les actions privilégiées et ordinaires sera payable le 1^{er} avril prochain en même temps que le solde de l'intérêt des obligations concordataires s'élevant à 12 fr. net.

Société pour l'Industrie de la Schappe à Bâle. — Le dividende de la Société pour l'Industrie de la Schappe à Bâle pour l'exercice 1915, sera fixé à 100 fr. par action. L'exercice précédent s'était soldé par une perte de 1.935.312 fr. dont l'amortissement avait absorbé la presque totalité de la réseve.

Oriental Carpet. — L'Assemblée ordinaire de cette Société se tiendra le 10 avril, à Paris, où le siège du Conseil de la Société a été transféré provisoirement. Aucun dividende ne lui sera proposé pour les exercices 1914 et 1915.

Peruvian Corporation. — Conformément à la résolution votée par les porteurs d'obligations 6 0/0 de cette Société le 12 mars, le coupon semestriel sur ces titres sera payable le 1^{er} avril à raison de 4 0/0 par an, soit 2 0/0 pour le semestre, plus un intérêt additionnel de 1 0/0, soit au total 3 0/0.

APPEL DE FONDS

Compagnie Française Thomson-Houston. — Le Conseil de la Compagnie Française pour l'Exploitation des Procédés Thomson-Houston a décidé, le 17 février dernier, et conformément aux statuts, la création de 40.000 obligations nouvelles de 500 fr., rapportant un intérêt annuel de 6 0/0, soit 30 fr. net d'impôts présents et futurs, payable par moitié le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre de chaque année.

Ces obligations seront remboursables en vingt années à partir du 1^{er} avril 1919, à raison d'un vingtième pour chaque année; ce remboursement s'opérera, soit par voie de rachat au-dessous du pair, soit par voie d'amortissement au pair suivant tirages au sort, qui auront lieu le 1^{er} mars de chaque année. Le remboursement des titres sortis au tirage sera effectué le 1^{er} avril suivant.

La Société s'interdit tout remboursement anticipé. Ces obligations, comme les précédentes, sont garanties par l'actif de la Société.

Le placement aura lieu aux époques et prix qui seront fixés par le Conseil.

Assemblées et Bilans

Société Centrale des Banques de Province.

L'Assemblée de la Société Centrale des Banques de Province est convoquée pour le 7 avril. Aucun dividende ne lui sera encore proposé cette année. Les bénéfices sont cependant en progression sensible sur ceux de l'année dernière qui étaient tombés à 192.000 fr.; mais ils ne s'élèvent encore qu'à 546.816 fr. 27 et cette augmentation est uniquement due à la réduction des frais généraux qui ont été ramenés de 2.682.000 à 2.250.000 fr. malgré les allocations accordées au personnel mobilisé. Les produits ont été à peu près les mêmes que en 1914: 2.797.000 fr. au lieu de 2.875.000 fr.; mais il ne faut pas perdre de vue que la guerre n'avait affecté que les cinq derniers mois de 1914. C'est incontestablement un beau résultat qu'avoir obtenu à peu près le même chiffre de produits en cette année d'épreuve de 1915.

Les 546.816 fr. 27 qui constituent les bénéfices de l'année seront portés en amortissements divers.

Voici les principales différences que va faire apparaître dans la situation sociale, le bilan de clôture du dernier exercice :

Les espèces en caisse et dans les banques s'élèvent à 19.338.474 fr. 88, contre 11.336.572 fr. 10 au 31 décembre 1914, la différence provenant notamment des sommes destinées au règlement d'opérations concernant l'Emprunt français 5 0/0.

Les bons du Trésor français et la Rente 3 0/0, s'élèvent ensemble à 13.332.025 fr. 50. Ce chapitre qui pour la plus grande partie est constitué de bons du Trésor français à moins de trois mois ne figurait pas au dernier bilan.

Les comptes divers débiteurs atteignent 7 millions 560.740 fr. 61, en sensible augmentation sur le chiffre de l'exercice précédent provenant d'avances faites à des industries intéressant la défense nationale.

Le chapitre des banquiers correspondants créateurs atteint 13.080.412 fr. 49 au lieu de 8 millions 254.260 fr. 03.

Le compte de dépôts à vue s'élève à 5 millions 811.303 fr. 40 et les comptes à préavis à 33 millions 009.533 fr. 78, contre 2.516.511 fr. 81 et 15.624.979 fr. 17 au 31 décembre 1914.

Les autres chapitres de l'actif sont presque sans changement : le portefeuille à 10.618.994 fr. 63, le portefeuille-titres à 20.522.533 fr. 55, les participations financières à 5.311.418 fr. 70.

Crédit Foncier Égyptien

L'Assemblée du Crédit Foncier Égyptien, tenue au Caire le 17 février, a approuvé les comptes du dernier exercice clos le 31 octobre, et fixé le dividende alloué aux actions et parts de fondateurs à 71 piastres 15 centièmes par action et 1.065 piastres par part de fondateur, soit 106 piastres 50 centièmes par dixième de part de fondateur. Ce dividende est payable depuis le 1^{er} mars et, jusqu'à nouvel avis, à raison de 21 fr. 90 net par action et de 302 fr. 30 par part de fondateur ou 30 fr. 20 par dixième de part. Le dividende de l'exercice précédent avait été fixé à 15 fr. net, représentant l'intérêt à 6 0/0 par action de 500 fr. libérée de moitié. Ce dividende n'a été mis en paiement que le 20 octobre.

Voici le bilan de fin d'exercice comparé au précédent :

BILAN AU 31 OCTOBRE

	1914	1915
Actif.	—	—
Actions : versements non appelés... Fr.	100.000.000 »	100.000.000 »
Immeuble social...	1.279.335 75	1.279.335 78
Espèces en caisse...	317.429 65	68.146 25
Banque et correspondants...	10.103.381 93	20.660.783 41
Effets et valeurs diverses...	6.659.240 58	15.524.274 22
Prêts hypothécaires:		
Long terme....	684.602.976 02	653.423.073 73
Court terme....	9.854.715 25	6.591.791 19
Par vente d'immeubles....	4.671.612 33	4.712.807 60
Par ouverture de crédit....	7.992.179 43	7.572.885 68
En réalisation....	261.911 34	483.507 06
Tiers adjudicataires d'immeubles....	14.475.205 85	11.537.482 18
Annuités arriérées :		
Echéances antérieures à l'exercice....	14.476.035 64	26.451.275 28
Echéance de l'exercice....	37.405.363 24	47.312.211 95
Prêt sur nantissements....	2.580.852 87	2.567.352 33
Immeubles acquis par expropriations	16.209.498 04	27.555.061 77
Acquéreurs d'immeubles....	269.829 40	—
Divers....	2.092.033 03	2.722.008 86
Intérêts acquis, mais non échus....	38.472.460 84	40.964.509 86
Fr.	951.724.060 92	969.431.507 55
Passif.		
Capital (400.000 act.)	200.000.000 »	200.000.000 »
Réserve statutaire..	7.438.273 13	7.735.804 02
— extraordinaire	25.165.860 42	25.165.860 42
Provision pr' réduction de la prime sur obligations...	14.890.902 89	14.890.902 90
Provision pr' risques des prêts....	6.036.395 80	6.250.013 64
Provision pr' amortissement des obligations....	17.205.641 73	18.370.668 93
Versements différés, prêts hypothécaires	1.318.866 98	581.373 09
Obligations en circulation moins prime à amortir....	637.382.935 54	635.323.366 30
Annuités et acomptes reçus pour anticipation....	358.456 12	447.089 82
Obligations à rembourser, intérêts et div. à payer...	8.900.731 40	18.851.917 85
Divers....	5.591.617 39	4.694.953 23
Intérêts dus, mais non échus....	9.406.827 76	9.114.352 17
Provision pr' amortissement du domaine....	5.635.746 62	10.697.894 96
Provision pour pertes d'intérêts sur annuités arriérées....	6.709.146 26	7.628.828 83
Profits et pertes....	5.682.658 87	9.678.481 34
Fr.	951.724.060 92	969.431.507 55

COMPTES DE PROFITS ET PERTES

	1913-14	1914-15
Charges.	—	—
Intérêts, primes et lots des obligations... Fr.	28.967.997 42	28.924.921 30
Impôts français :		
Actions....	593.230 38	»
Obligations....	2.153.968 30	2.390.153 23
Administration centrale....	1.250.003 68	1.116.389 03
Représentants :		
En province....	19.099 31	19.099 28
A Paris....	20.000 »	21.000 »
Jetons des administrateurs....	32.000 »	14.800 »

Allocation des cen- seurs.....	10.000 »	10.000 »
Caisse des employés..	105.403 75	92.407 »
Dépenses diverses....	241.601 19	287.250 12
Total des charges ..	33.393.304 03	32.876.019 96

Produits.

Intérêts des prêts hypothécaires..... Fr.	46.833.667 51	48.099.341 85
Intérêts sur remboursements anticipés des prêts.....	356.414 43	101.157 07
Intérêts et produits divers	832.774 02	834.883 78
Total des produits..	48.022.855 96	49.035.382 70
Rappel des charges.	33.393.304 03	32.876.019 96

Bénéfices nets .. 14.629.551 93 16.159.362 74

A déduire :

Provision pour perte d'intérêts sur annuités arriérées et amortissements du domaine.....	8.946.893 06	6.480.881 40
	5.682.658 87	9.678.481 34
Bénéfice reporté	317.341 13	»

Bénéfice à répartir 6.000.000 » 9.678.481 34

La répartition se compare ainsi à la précédente :

	1913-14	1914-15
Réserve statutaire. Fr.	»	367.848 15
Tantîèmes.....	»	183.924 08
Dividende aux parts de fondateur.....	»	551.772 21
Dividende	6.000.000 »	8.000.000 »
Intérêts payés sur actions.....	»	518.355 48
Report à nouveau....	»	56.581 42
Fr.	6.000.000 »	9.678.481 34

A la fin du précédent exercice du Crédit foncier égyptien, trois mois s'étaient écoulés depuis le début de la guerre ; la situation économique de l'Egypte provoquait alors de vives appréhensions par suite de la suspension brusque de tout crédit et aussi, et surtout, à cause de la dépréciation du prix du coton, le principal article d'exportation de l'Egypte. Le Crédit foncier était contraint d'user de ménagements particuliers vis-à-vis de ses emprunteurs et de leur accorder de larges délais pour régler leurs annuités ; la plupart des emprunteurs se trouvaient, en effet, dans l'obligation de rembourser aux banques les avances à court terme dont ils obtenaient, en temps normal le renouvellement.

Au cours du dernier exercice, les conditions économiques du Delta se sont graduellement améliorées, grâce à la hausse générale des produits agricoles, d'autant que la récolte des céréales, à l'exception de celle du blé qui a donné quelque déception, a été satisfaisante. Quant à la nouvelle récolte du coton, dont le rendement sera naturellement affecté par la réduction de la superficie cultivée exigée par le Gouvernement soucieux de développer, par contre, la culture des céréales, elle a eu cette année encore à souffrir gravement des attaques du ver. Par contre, elle a bénéficié d'un prix rémunérateur et d'une demande soutenue, ce qui a permis de régler bien des engagements. Enfin, on ne doit pas négliger, comme élément favorable au point de vue économique, le mouvement d'affaires provoqué par la présence en Egypte de contingents militaires importants. C'est ainsi que, malgré des débuts difficiles et incertains, l'exercice 1914-15 a pu bénéficier au cours du dernier trimestre de recouvrements qui semblent présager, déclare le rapport, le retour à une situation plus normale. Les encaissements sur annuités et intérêts en retard ont atteint pendant l'exercice liv. ég. 1.653.000, contre liv. ég. 1.731.000 en 1913-14 et liv. ég. 2.232.000 en 1912-13. Du 1^{er} septembre 1915 au 31 janvier 1916, il a été encaissé sur annuités et intérêts de retard liv. ég. 1.483.326.

Voici les chiffres caractéristiques qui traduisent le mieux l'activité sociale pendant la dernière décennie :

	Exercices	Prêts	des prêts	Prêts	Annuités	Immeubles
	1906	1907	1908	1909	1910	acquis
	1906	1907	1908	1909	1910	par suite
Prêts hypothécaires	308.045	134.847	101.446	84.984	107.938	108.375
Remboursements hypothécaires	244.197	57.906	32.258	628.720	24.732	12.350
annuités en retard	540.925	597.487	646.619	31.893	670.868	682.513
d'expatriations	13.413	15.977	24.732	495	39.766	41.207
(En milliers de francs.)						
1906	308.045	134.847	101.446	84.984	107.938	108.375
1907	244.197	57.906	32.258	628.720	24.732	12.350
1908	540.925	597.487	646.619	31.893	670.868	682.513
1909	13.413	15.977	24.732	495	39.766	41.207
1910	15.977	24.732	495	1.682	41.207	2.180
1911	12.350	12.350	12.350	12.350	41.207	2.180

1912	123.460	18.951	714.563	43.527	6.238
1913	111.474	5.975	706.508	39.621	10.585
1914	76.004	614	707.121	51.881	16.209
1915	13.400	34.816	672.305	73.763	27.555

Le contre-coup de la guerre sur l'activité sociale se marque par la réduction sensible des nouveaux prêts hypothécaires : 43.400.431 fr. contre 76.004.941 fr. en 1913-14. L'amortissement des prêts, les remboursements anticipés et les remboursements d'ordre de l'année ayant atteint 48.216.056 fr., les remboursements l'emportent de 34.815.925 fr., de sorte que le solde des prêts hypothécaires, à la fin du dernier exercice, n'est plus que de 672.305.558 fr. contre 707.121.483 francs au 31 octobre précédent.

Mais c'est le mouvement du montant des annuités en retard et celui des immeubles acquis par expropriation qui reflètent le plus fidèlement la situation facile ou gênante des emprunteurs. Ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessus, le montant des annuités en retard, qui avait grossi sans interruption jusqu'en 1913, était en voie de décroissance. Ce montant, qui avait été ramené à 39.621.000 fr., s'est brusquement relevé par suite du moratorium, pour atteindre 51.881.000 fr. au 31 octobre 1914 et 73.763.486 fr. à la fin du dernier exercice. Simultanément, les immeubles acquis par suite d'expropriations nulles en 1908 et qui ne dé

s'élève au dernier bilan à 10.697.894 fr. 96 c., représentant près de 40 0/0 du poste de l'actif « Immeubles acquis par suite d'expropriation ». Cette proportion semble suffisante. Il a été aussi prélevé une somme de 1.296.176 fr. 28 c. pour faire face aux pertes sur annuités arriérées; la Provision spéciale s'élève, au 31 octobre dernier, à 7.628.828 fr. 83 c.

Les bénéfices distribuables ont été ramenés ainsi à 9.678.484 fr. 34 c., sur lesquels le dividende aux actions ont absorbé 8 millions de francs. Le dividende de 77 piastres 13 centièmes ne représente, au prix théorique de la piastre, que 19 frs 76 c., mais grâce au boni résultant du change, il représente 21 fr. 90 c.

Le total des réserves et provisions du Crédit Foncier Egyptien s'élèvera, après l'attribution des bénéfices, à 74.050.000 fr., abstraction faite de la provision de 18.370.669 fr. destinée à maintenir un taux uniforme de revient pendant la durée de chaque emprunt, ce qui représente près des trois quarts du capital social versé. C'est un montant appréciable qui permettra à cet établissement de surmonter aisément les difficultés suscitées par la guerre et qui ne peuvent être que passagères sur la terre féconde des Pharaons.

Compagnie Parisienne de Tramways (Tramways-Sud).

L'Assemblée de la Compagnie Générale Parisienne de Tramways se tiendra le 29 mars. Comme l'année dernière, le Conseil ne proposera la répartition d'aucun dividende à aucune catégorie d'actions.

Voici le bilan au 31 décembre 1915, rapproché du précédent :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE		
Passif.	1914	1915
Capital social :	—	—
120.000 actions ordinaires de 250 fr., moins 20.053 actions amorties.....	Fr. 24.986.750	24.986.750
60.000 actions de priorité 5 0/0 de 250 fr., moins actions amorties.....	14.400.500	14.400.500
Obligations 4 0/0.....	18.559.704 52	18.681.344 52
Réserve statutaire....	1.225.136 30	1.225.136 30
Amortissement du capital.....	5.612.750	5.612.750
Réserve d'amortissement par remboursement d'obligations	432.197 03	671.557 03
Fonds d'amortissement	969.228 63	971.141 13
Provision spéciale.....	631.497 73	
Fonds d'assurance contre les accidents du travail.....	4.450 87	1.047 87
Provision pr. comptes litigieux.....	52.539 32	421.039 32
Provision pour réfection des voies et du matériel.....	1.560.719 94	1.948.654 08
Droits de stationnement.....	411.767 36	647.831
Personnel. Divers comptes.....	66.881 80	34.372 05
Divers créateurs....	1.106.360 32	1.487.813 36
Coupons à payer....	435.899 18	439.709 06
Obligations à rembourser.....	176.500	201.000
Profits et pertes :		
Solde en excédent de l'exercice.....	668.125 37	242.025 48
Fr. 70.669.510 60	72.604.468 93	

Actif.		
Immeubles.....	Fr. 9.858.600 48	9.858.600 48
Voies ferrées, dépendances et dépenses diverses.....	24.583.554 15	24.583.554 15
Canalisations électriques.....	3.442.331 94	3.442.331 94
Cavalerie.....	18.456 58	11.469 81
Matériel roulant, matériel fixe et outillage.....	12.533.159 01	12.533.902 88
Mobilier.....	175.876 60	175.760 77
Compte de réforme de matériel désaffecté.	2.801.337 43	2.801.337 54
Dépenses exceptionnelles de réfection des voies et du matériel.....	1.560.329 11	1.372.445 49
Approvisionnements divers.....	1.890.537 54	2.293.009 41
Caisse et banquiers...	1.077.508 35	872.666 64
Portefeuille, cautionnement.....	185.032 63	1.973.803 75
Dépenses relatives aux lignes nouvelles et à transformation générale	10.143.405 41	10.326.567 59

Divers comptes du personnel.....	3.286 72	10.404 22
Débiteurs divers.....	2.410 481 42	2.348.614 26
Fr. 70.669.510 60	72.604.468 93	

Le compte d'exploitation a fourni un ensemble de recettes de 7.922.657 fr. 79, y compris les recettes pour trafic et le solde du compte intérêts, commissions et arrivages.

En y ajoutant le reliquat de l'exercice 1914, on obtient un total de Fr. 7.959.285 43

Le total des dépenses, y compris les provisions de 400.000 fr. pour le règlement de comptes litigieux et de 700.000 fr. pour la réfection des voies et du matériel, ainsi que la somme de 1.054.830 fr. prévue pour intérêt et amortissement des obligations, se monte à Fr. 7.717.259 95

laissant un solde en excédent de Fr. 242.025 48

Comme l'année dernière, ce solde sera porté au compte de : Provision spéciale, après déduction du report à nouveau de 1914, soit 36.627 fr. 64 qui sera maintenu comme report à nouveau de 1915.

Nouvelles et Informations

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Voici, réduit à ses chapitres essentiels, le bilan de la Banque de France au 23 mars comparé à celui du 16 mars :

ACTIF		
Encaisse-or.....	Fr. 5.011.331.780	— 11.811.610
Encaisse-argent.....	362.962.231	+
Disponibilités et avoir à l'étranger.....	769.052.475	— 12.536.608
Portefeuille.....	366.382.600	+
Effets prorogés.....	1.689.287.512	— 13.584.170
Avances sur titres.....	1.243.701.649	— 441.512
Avances permanentes à l'Etat.....	200.000.000	—
Avances nouvelles à l'Etat.....	6.500.000.000	— 200.000.000
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat à des Gouvernements étrangers.....	865.000.000	—
PASSIF		
Billets en circul. Fr.	14.847.154.015	+ 127.455.245
Compte courant du Trésor.....	26.002.893	— 6.831.025
Comptes courants particuliers.....	2.006.180.219	— 47.341.389
Bénéfices bruts des escomptes et intérêts divers de la semaine	—	1.721.325

La Banque a avancé encore 200 millions à l'Etat et retiré près de 7 millions de son compte à cet établissement. Les besoins du Trésor ont été ainsi de 207 millions.

Les besoins du commerce sont toujours peu importants. Le Portefeuille et les Avances sur titres ont remboursé 14 millions, en même temps que les Particuliers ont versé 47 millions à leurs comptes courants. C'est donc 61 millions qui sont venus alléger les 207 millions de sorties de la Banque pour les besoins de la Défense Nationale.

Pour couvrir ces 207—61=146 millions, la Banque a accru sa circulation fiduciaire de 127 1/2 millions, et réglé le solde, afin d'entraver la hausse du chèque, par 12 millions puisés dans son encaisse et 12 1/2 millions prélevés sur son avoir à l'étranger.

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

	Or monnayé et lingots	Portefeuille, avances et effets	Rapport de la réserve aux engagements
Dates	monnayé et Circulation	Dépôts publics	Réserve
1914	—	en mille livres st.	en 0/0
6 août...	27.622 36.105	68.249 76.393	9.967 20.40
1916	—	—	—
5 janvier	50.103 35.195	163.993 147.588	34.358 20.94
12 —	51.301 34.338	157.629 140.200	35.413 22.46
19 —	51.168 33.910	160.257 142.564	35.708 22.27
26 —	52.224 33.830	163.836 145.043	38.845 22.50
2 février.	52.688 34.499	153.829 137.979	36.939 23.50
9 —	54.280 32.866	163.129 141.370	39.864 24.43
16 —	54.820 32.566	150.670 127.992	40.704 27.01
23 —	54.987 32.108	149.014 126.175	40.929 27.46
1er mars..	56.110 33.307	152.650 129.582	41.253 27.02
8 —	56.078 33.104	149.210 126.019	41.424 27.75
15 —	55.128 32.912	147.679 125.272	40.666 27.50
22 —	55.970 32.704	146.342 123.113	41.516 28.36

RECETTES DU CANAL DE SUEZ

	1915	1916
Du 1er au 31 janvier ... Fr.	7.520.000	6.780.000
Du 1er au 29 février.....	6.490.000	6.870.000
Du 1er au 10 mars.....	2.220.000	2.040.000
Du 11 au 20 mars.....	2.290.000	2.250.000

Du 21 mars.....	190.000	480.000
Du 22 —	50.000	250.000
Du 1er janvier au 22 mars..	18.760.000	18.670.000

COTE DES CHANGES

A Paris. — Londres, 28.44 ./. ; New-York, 5.961/2; Suisse, 113 1/2; Italie, 89 ./. ; Hollande, 2,51 1/2; Espagne, 568 ./. ; Rouble, 1.90 1/2.

A Londres. — Paris, 28.45 ./. ; Amsterdam, 11,24; Lisbonne, 34 1/2 ; Madrid, 24,97; Italie, 32, ./. ; Petrograd, 150 1/2 ; Stockholm, 16,53.

A New-York. — Cable transfert sur Londres, 4,77 ./. Change sur Berlin, 71 5/8 pour 4 marks.

Lisbonne. — Agio sur l'or, 53 0/0.

Madrid. — Paris, 88,40.

Rio de Janeiro. — Change sur Londres 11 3/4 d.

COURS DES MÉTAUX

Blé. — A Paris, ... à A Chicago: 1.07 1/2 fin mai.

Farine, marque Corbeil, ...

Sucre blanc. — A Paris, .. ; raffiné

Cacoutchouc. — A Londres : Plantations, crêpe 3 sh. 7 d. ; Para, 3 sh. 7 d.

Café. — Le Havre, 70,50 mai.

Naphté Russe. — 45 kopecks le poud.

Bilans

Crédit Industriel et Commercial.

Situation au 29 février 1916.

ACTIF

Espèces en caisse et à la Banque de France.....	Fr. 5.501.504 39
Fonds disponibles dans les banques	8.134.827 60
Coupons à encaisser.....	2.237.831 3

1 Hôtel de la Reynière, act., c. 42...	• • 75 •
3 Immobilière des Capucines, act., coup. 22...	• • 10 •
1 Impression, Apréts, Teint. (Soc. nouv.), obl., c. 21...	12 • 11 37
15 Japy frères et Cie, obl. 4 1/2...	• • 11 25
1 La ferme de Bayeux, obl. 4 0/0...	• • 5 •
1 La Liberté (Soc. nouv.), act., c. 7...	• • 10 •
1 Ouest-Lumière (Elect. Ouest Paris.), obl., c. 26...	10 80 10 07
1 Papeterie Pont-de-Claix, obl.	9 60 9 60
1 Schistes Bitumineux (Soc. Lyonn.), act., c. 34...	33 60 31 63
1 Sucrerie de Bourdon : Act. cap., c. 23...	30 • 28 50
— jouiss., c. 20...	5 • 5 •
1 Toulousaine du Bazacle, obl. 5 0/0, coup. 4...	12 • 11 30

AVIS, INSERTIONS ET RÉCLAMES

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Assemblée générale du 15 mars 1916.

Les actionnaires, réunis le 15 mars en Assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Griollet, ont approuvé les rapports, les comptes, ainsi que les différentes résolutions qui leur étaient soumises.

Après la lecture des rapports, M. Griollet a prononcé une courte allocution dans laquelle il a, aux applaudissements de l'assistance, salué la mémoire des collaborateurs qui ont succombé sur le champ de bataille et félicité ceux qui ont été l'objet de distinctions; il a ensuite souligné les résultats satisfaisants obtenus par la Banque de Paris et des Pays-Bas, malgré les événements.

EXTRAIT DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Depuis notre dernière Assemblée générale, d'importants progrès ont été réalisés dans l'ordre économique et financier.

La liquidation de la Bourse de Paris a pu être effectuée, au mois de septembre dernier, dans des conditions qui font honneur à la Compagnie des agents de change.

Sous l'énergique et habile direction du ministre des Finances, les émissions des Bons de la Défense nationale ont contribué à fournir les ressources que la guerre exige dans des proportions sans cesse croissantes.

En même temps, des crédits obtenus en Angleterre et aux Etats-Unis, soit par l'Etat, soit par la Banque de France, soit par des groupes de banques ou d'établissements de crédit, dont nous faisons partie, ainsi que les rachats de titres américains placés en France, ont permis d'atténuer, au point de vue du change, les conséquences des paiements à faire à l'étranger pour les importations qui nous sont nécessaires.

La Banque de Paris et des Pays-Bas a participé à ces opérations, et son intervention a été particulièrement importante pour celles qui ont eu pour objet le rachat des titres américains, à l'introduction desquels elle avait, il y a quelques années, donné son concours.

Mais nous avons dû surtout, en vue d'asseoir, ainsi que nous vous le disions dans notre dernier rapport, la situation de la Banque sur des bases qui soient de nature à donner toutes les garanties désirables, nous appliquer à compléter les mesures que nous avions résolument inaugurées l'an dernier en effectuant, sur l'ensemble de nos comptes, les amortissements que vous avez unanimement approuvés.

L'examen du bilan que nous vous soumettons aujourd'hui suffit à montrer que le but que nous avions en vue a été atteint.

Notre bilan au 31 décembre 1915 présente, en effet, de très importantes différences par comparaison avec le bilan au 31 décembre 1914.

Au *passif*, les chapitres qui concernent les engagements de la Banque envers les tiers offrent une réduction totale de 146.958.503 fr. 55.

Les effets à payer, dont le montant pour le siège social s'élevait, au 31 décembre 1914, à 43.606.308 fr. 73, ont été entièrement soldés. Le chiffre de 3.694.329 fr. 70, qui figure actuellement au même compte, concerne des effets récemment créés en exécution de crédits ouverts à des clients.

D'autre part, le solde des comptes courants créditeurs n'est plus que de 109.906.428 fr. 51, au lieu de 231.127.263 fr. 96, présentant la très forte réduction de 121.220.835 fr. 45 par suite de remboursements effectués. Les Etats et les Sociétés, qui avaient conservé de très importants crédits à la suite des opérations récemment faites pour leur compte ont dû effectuer, dans les plus courts délais, les retraits nécessités par les besoins résultant de la guerre.

Nous avons pu faire face à toutes ces exigibilités et entièrement par nos propres moyens.

Les comptes de l'*actif* du bilan se sont trouvés nécessairement réduits dans une proportion équivalente, en raison surtout des recouvrements que nous avons effectués sur les comptes courants débiteurs et du rembourse-

ment qui nous a été fait de la plus grande partie des reports.

Le résultat de ces mouvements de comptes dans les deux sens se traduit par les deux chiffres suivants qui résument notre situation :

Le *passif* de la Banque envers les tiers n'est plus que de Fr. 216.514.940 03 alors que son *actif* s'élève à 425.326.225 79

Les comptes de nos succursales d'Amsterdam et de Genève n'ont subi que des modifications provenant de règlements qui leur ont été faits par leur clientèle. En ce qui concerne la succursale de Bruxelles, nous avons dû maintenir au bilan les chiffres de la situation dressée au 30 juin 1914. Cette succursale, ainsi que nous vous l'avons dit l'an dernier, a été mise sous séquestre par l'autorité allemande et nous n'avons pu recevoir ses comptes.

L'évaluation des titres de la Banque, fonds d'Etat, actions et obligations, présentait les mêmes difficultés que pour le bilan de l'exercice 1914.

Nous vous proposons, en conséquence, de maintenir à l'*actif* du bilan la même évaluation des titres, et, d'autre part, de conserver au *passif*, avec la même affectation éventuelle, le montant des bénéfices de l'exercice 1914, s'élargissant à la somme de 12.136.791 fr. 79. Si, contrairement à notre attente, cette provision était insuffisante à l'époque où une évaluation définitive pourra être effectuée, il y sera facilement pourvu par l'ensemble de nos réserves et fonds de prévoyance, qui ne s'élèvent pas à moins de 91.420.052 fr. 33.

Le compte de profits et pertes pour l'exercice 1915 se solde par un crédit de 5.254.442 fr. 64, qui représente la différence entre les produits des opérations de banque courantes réalisées pendant l'exercice et les dépenses corrélatives, ainsi que nos frais généraux et charges de toute nature.

Ce résultat permet la distribution d'un dividende de 25 fr. par action, sous déduction des impôts — taxe sur le revenu pour tous les titres et droit de transmission en ce qui concerne les titres au porteur pour l'exercice 1914 (4 fr. 7984) et pour l'exercice 1915 (4 fr. 5538), — Ce dividende représentant une somme de 5 millions de francs laisserait sur celle ci-dessus de 5.254.442 fr. 64 un excédent qui serait ajouté aux profits et pertes précédemment reportés.

Le dévouement dont notre personnel, à Paris et dans nos succursales, a toujours fait preuve, ne s'est pas démenti au cours de l'année 1915. Nous tenons à rendre hommage à l'intelligent concours qu'il nous a donné et qui, malgré l'état de guerre, a assuré le fonctionnement régulier de nos services.

Nos sympathiques pensées vont à tous ceux qui, depuis dix-huit mois, luttent avec une abnégation et un courage inlassables pour le pays dont ils assureront la victoire.

La liste déjà trop longue de ceux qui sont tombés au champ d'honneur s'est, h-l, augmentée. Nous adressons à ces nouvelles victimes de la guerre notre soutien ému et à leurs familles, si cruellement éprouvées, l'expression de nos regrets attristés.

Notre pensée se porte aussi vers ceux qui ont été blessés, faits prisonniers ou sont disparus. À ceux qui ont été l'objet de citations à l'ordre du jour ou de promotions, nous envoyons nos félicitations cordiales.

Nous avons maintenu à l'égard des agents mobilisés les allocations que nous leur avons accordées et qui, ainsi que nous vous l'avons dit l'an dernier, sont proportionnées aux charges de famille. Ces allocations, pour un grand nombre d'agents, correspondent à l'intégralité de leur traitement.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier dans votre Assemblée générale du 31 mai 1915.

Le bilan qui vous est soumis se présente dans des conditions analogues à celles de l'année dernière.

En effet, votre succursale de Bruxelles, qui est toujours contrôlée par un séquestre nommé par le Gouvernement allemand, n'a aucune relation avec le siège social, qui n'a pu, en conséquence, recevoir aucune écriture; ce sont donc les comptes établis au 30 juin 1914, par cette succursale, qui figurent au bilan.

D'autre part, bien que la Bourse de Paris, d'abord ouverte pour les opérations au comptant, ait recommandé à enregistrer quelques transactions à terme, ces opérations, strictement limitées d'ailleurs à la liquidation des positions prises antérieurement à la déclaration de guerre, ne concernent que quelques valeurs et reposent sur des chiffres si peu importants qu'il est difficile de faire la base d'un bilan comme en temps normal; votre Conseil a estimé qu'il valait mieux s'en tenir à l'estimation de vos valeurs, qui avait été adoptée pour l'établissement du bilan de l'année précédente.

D'ailleurs, au *passif* du bilan et en vue des modifications qu'une évaluation ultérieure et définitive pourrait apporter à cette estimation, votre Conseil vous propose de laisser figurer intégralement le report des bénéfices de l'exercice 1914, soit 12.136.791 fr. 79.

Pendant tout le cours de l'exercice 1915, votre Conseil s'est appliqué à liquider les engagements antérieurs et à faire rentrer les créances; le résultat de ces efforts s'est fait sentir sur les différents chapitres de notre bilan; c'est ainsi que les sommes dues aux tiers et comprises sous les rubriques: effets à payer; correspondants et comptes courants; coupons à payer; dota-

tion en faveur du personnel (compte ancien); comptes divers, ne se montent plus qu'à Fr. 216.514.940 03 contre 363.473.443 58 l'an dernier.

Par contre, à l'*actif*, certains chapitres du bilan ont sensiblement diminué :

Les comptes courants des syndicats Fr. 9.588.027 40 contre 25.102.424 27 au précédent bilan.

Les correspondants et comptes courants 106.734.092 05 contre 164.592.122 66

Les reports 20.887 321 * contre 67.107.257 53

Les participations diverses 29.179.580 * contre 50.241.942 21

Les avances sur garanties, les fonds d'Etat, actions et obligations, formant un total de 140.170 993 52 se présentent en augmentation de 3.373.050 03 sur les chiffres du précédent bilan, par suite de la liquidation effectuée, pendant l'exercice d'un certain nombre de syndicats et de participations diverses qui ont donné lieu à des règlements en titres, lesquels titres sont venus accroître les chapitres ci-dessus indiqués.

Au 31 décembre, le portefeuille de la Banque de Paris et des Pays-Bas comprenait 32 fonds d'Etat, 321 espèces d'actions, 38 espèces d'obligations et 88 participations diverses, soit, au total 479 valeurs différentes, contre 520 l'an dernier.

Les réserves de votre Société sont comprises sous les rubriques suivantes :

Réserve légale Fr. 10.000.000 * Réserve extraordinaire 68.750.000 *

Fonds de prévoyance appartenant aux actionnaires 12.147.565 85

Fonds de prévoyance appartenant aux administrateurs en exercice 522.486 48 elles se montent, au total, à Fr. 91.420.052 33 non compris le report à nouveau de l'exercice précédent, s'élargissant à 12.136.791 79

Les autres chapitres de votre bilan n'appellent aucune observation spéciale.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Au crédit de ce compte, tous les chapitres se présentent en sensible diminution par rapport à l'exercice précédent, qui n'avait comporté que cinq mois de guerre. Leur ensemble qui comprend les produits provenant des opérations de l'exercice s'élargit à Fr. 8.161.810 95 contre 15.213.929 51 l'an dernier.

Au débit, les frais généraux présentent une diminution de et ne s'élèvent au total qu'à contre

169.769 41 2.907.368 31 3.077.137 72 l'an dernier.

En résumé, le compte de profits et pertes se solde par un bénéfice net de

Votre Conseil vous propose de répartir un dividende de 5 0/0 aux 200.000 actions formant le capital social; cette répartition absorbera une somme de le solde, soit serait à ajouter au report à nouveau de l'an dernier, qui s'élargirait ainsi à

5.000.000 254.442 64 12.391.234 43

Etant donné les larges amortissements auxquels avait procédé votre Conseil l'an dernier et les réserves importantes que possède votre Société et que nous vous avons rappelées ci-dessus, cette répartition nous paraît justifiée et nous vous proposons de l'approuver, ainsi que tous les comptes qui vous sont soumis.

Paris, le 25 février 1916.

Les commissaires :

Comte de LYROT, R. SAUTTER.

Résolutions votées par l'Assemblée.

Première résolution.

L'Assemblée générale approuve, dans toutes leurs parties, le rapport et les comptes de l'exercice 1915, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration et fixe à 25 francs par action le montant du dividende pour cet exercice. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 1^{er} avril prochain, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

Deuxième résolution.

L'Assemblée générale réélit M. Griollet administrateur.

Troisième résolution.

L'Assemblée générale élit M. Teyssier censeur.

Quatrième résolution.

L'Assemblée générale nomme MM. R. Sautter et le comte de Lyrot, commissaires des comptes, chargés de faire un rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le bilan et sur les comptes présentés par les administrateurs pour l'exercice 1916, avec faculté, pour chacun des deux commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque, et fixe à 2.000 francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des commissaires.

Relevé des Cours de la Bourse du 18 au 24 mars 1916

	Samedi 18 mars	Lundi 19 mars	Mardi 20 mars	Mercredi 21 mars	Jeudi 22 mars	Vendredi 23 mars	Samedi 24 mars	Lundi 25 mars	Mardi 26 mars	Mercredi 27 mars	Jeudi 28 mars	Vendredi 29 mars
FONDS D'ÉTATS FRANÇAIS.												
3 0/0.....	62 15	62 2	62 55	62 8	63 ..	63 5						
3 0/0 Amortissable.....	70 50	70 50	70 50	70 50								
3 1/2 0/0 intér.	90 70	90 75	90 75	90 75								
3 0/0 libéré au comptant.....	88 25	88 25	88 25	88 25	88 30	88 25						
— 36 fr. en 8% amort. 1911.....	83 25	83 25	8 2	8 2	8 30	8 5						
Obligat. Chemins de fer de l'Etat.....	400 ..	400 ..	400 ..	400 ..	400 ..	400 ..						
VALEURS FRANÇAISES : ACTIONS.												
Banque de France.....	4300 ..		4700 ..		4800 ..	4850 ..						
Banque de l'Algérie.....		223 ..	2640 ..									
Banque de Paris et des Pays-Bas.....	876 ..	910 ..		926 ..								
Comptoir National d'Escompte.....	9.0 ..	930 ..	10 0 ..	1010 ..	1015 ..							
Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie. t. p.		684 ..	695 ..		701 ..							
— 250 fr. p.												
Crédit Foncier de France.....	625 ..	630 ..	635 ..	640 ..	650 ..							
Crédit Français.....					250 ..							
Crédit Industriel, act. 125 fr. payés.....		608 ..	611 ..	615 ..								
— act. libérée.....					620 ..	6 0 ..						
Crédit Lyonnais.....	100 ..			1'35 ..	10 0 ..	1'5 ..						
Crédit Mobiliers France.....					33 ..							
Société Immobilière Lyonnaise.....												
Société Générale.....												
Banque Française pr le Comme. et l'Indust.												
Banque de l'Union Parisienne.....	567 ..	572 ..	590 ..	599 ..	595 ..	590 ..						
Rente Foncière.....												
Société des Immeubles de France.....												
Bone Guelma, act.	539 ..	540 ..	535 ..	535 ..	525 ..	530 ..						
Est-Algerien, act.												
Est. act. de 500 fr.	750 ..				76 ..	775 ..	780 ..					
— act. de jouissance.....	32 ..	315 ..	324 ..	340 ..	330 ..	350 ..						
Lyon act. de capital.....	975 ..	975 ..	98 ..	99 ..	97 ..	98 ..						
Midi, act. de capital.....	4 0 ..	4 0 ..	4 7 ..	48 ..	38 ..	48 ..						
— act. de jouissance.....	910 ..	9 5 ..	92 ..	920 ..	9 5 ..	929 ..						
Nord, act. de capital.....												
— act. de jouissance.....												
Orléans, act. de capital.....												
— — de jouissance.....												
Ouest, act. de capital.....		720 ..										
— act. de jouissance.....												
Ouest-Algerien, act.												
Docks et Entrepôts de Marseille.....	512 ..	512 ..	515 ..	520 ..	520 ..	525 ..						
Entrepôts et vaguins Géneraux.....						43 ..						
Gaz pour la France et l'Etranger.....												
C ^o Générale Transatlantique, ordinaire.....	125 ..			125 ..	125 ..	125 ..						
— priorité.....					125 ..	125 ..						
Messageries Maritimes, ordin.....												
— priorité.....												
Métropolitain, act. de capital.....	122 50 ..	123 ..	1'2 50 ..	118 50 ..	120 ..	120 ..						
Nord-S.-d. actions.....	4 5 ..		412 ..	414 ..	417 ..	422 ..						
Chemins de fer de Santa-Fe.....												
— Omnibus, act. de capital.....		352 ..										
— act. de jouissance.....		40 ..	404 ..	405 ..	405 ..	400 ..						
— — priorité.....												
Omnium Lyonnais.....	98 ..	97 ..	99 ..	101 ..	102 50 ..	102 ..						
Parasolne p ^o l'ind. des ch. de fer et train.....												
Tramways de Bordeaux.....	219 50 ..	220 ..		2'5 ..	215 ..							
Tramways (C ^o G ^o Française de).....	400 ..	406 ..	445 ..	407 ..	408 ..	410 ..						
Tramways de Paris et D ^o part. de la Seine.....												
Tr. mways (C ^o G ^o Parisienne de), ordin.....												
— — priorité.....												
Voitures à Paris.....	160 ..	160 ..		160 ..								
Compag. ie d'Aguilas.....	74 ..	71 ..	72 25 ..	71 ..	71 ..	70 ..						
Compagnie du Boleo, act. 100 fr.....	750 ..	750 50 ..	769 ..	769 ..	775 ..	771 ..						
Cuivre et Pyrites.....	214 50 ..	214 ..	212 ..	215 ..	214 ..	211 ..						
Electro-Métallurgie de Dives.....	610 ..	610 ..	623 ..	625 ..	640 ..							
Mallidano, jouissance.....												
Métals (Compagnie Française des).....	7 0 ..	72 ..		73 ..	73 ..	74 ..						
Penarrova.....	1'50 ..	1674 ..	1700 ..	1715 ..	1710 ..	1'80 ..						
Sels Gemmes.....	26 ..											
Canal de Panama (Société Civile).....	98 50 ..	98 50 ..		98 ..								
Suez.....	4040 ..	4020 ..	4005 ..	4020 ..	4010 ..	4050 ..						
— parts de fondateur.....	1780 ..	17 5 ..		17 0 ..	1805 ..	17 8 ..						
— Société Civile.....					2775 ..							
— (cinquièmes).....												
Dynamite (So. Cen. e).....	705 ..	706 ..	705 ..	705 ..	706 ..	715 ..						
Etablis. ements Palhé.....	101 ..	102 ..	102 ..	103 50 ..	103 50 ..	103 50 ..						
Forces Motrices du Rhône.....												
Pétroles d'Okounoua (n. d.-s.), act. prior.	83 ..											
Phosphates et Ch. de fer de Gafsa,	740 ..			740 ..	745 ..	740 ..						
— cinquièmes de parts.....	611 ..	610 ..	615 ..	615 ..	615 ..	615 ..						
Printemps, act. ordin.....					289 ..		287 ..					
Thomson-Houston.....	1 ..	550 ..	555 ..									
Ramnere Say, ord.....	405 ..	405 ..	405 ..	405 ..	404 ..	400 ..						
— priorité.....	2'9 50 ..	250 ..										
Air Comprime.....												
Parisienne de Distribution.....	335 ..	400 ..	404 ..	4'9 ..	405 ..	4'0 ..						
C ^o Electricité Ouest-Parisien.....		100 ..		103 ..	103 ..	106 50 ..						
Electricité de Paris.....	445 ..	435 ..		275 ..	272 ..	272 ..						
Société des Téléphones.....	271 50 ..	272 ..										
FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS.												
Argentin 3 0/0 1886.....					510 ..							
— 4 0/0 1896, coup. de 100 ..						510 ..	510 ..					
— 5 0/0 1907 intérieur or.....	480 ..				475 25 ..	480 ..	485 ..					
— 5 0/0 1909 —	471 ..	475 ..	47 ..			476 ..	477 ..					
— 4 1/2 1914 —	81 75 ..	84 ..	84 ..			84 50 ..	84 50 ..					
Belge 2 0/0 1895-1905.....												
— 3 0/0 1873-1896, coup. 15 et 30 ..												
Bresil 4 0/0 1889, coup. 100 ..												

	Samedi 18 mars	Lundi 20 mars	Mardi 21 mars	Mercredi 22 mars	Jeudi 23 mars	Vendredi 24 mars		Samedi 18 mars	Lundi 20 mars	Mardi 21 mars	Mercredi 22 mars	Jeudi 23 mars	Vendredi 24 mars	
Nord Espagne.....	421 ..	420 ..	421 ..	425 ..	423 ..	424 ..								
Railways et Electricité.....												
Saragosse (Madrid à.....	413 ..	411 50	413 50	414 ..	415 ..	415 ..								
Tramways de Buenos-Ayres.....	75 ..	75 25	75 ..	75 50								
Mexico-Tramways, act. de 400 dollars.....	240								
Wagons-Lits, ordin.....								
— privil.....	72 ..	74 ..	71								
Belléique d'Electricité (Thomson).....	72 ..	74 ..	71								
Philadelphia Cy, act.....												
Usines de Briansk ordinaire.....	335 ..	338 ..	336 ..	332 ..	333 ..	334 ..								
— privilégiée.....	329 ..	330 ..	328 ..	325 ..	327 ..	325 ..								
Rio-Tinto, ord.....	1747 ..	1749 ..	1750 ..	1758 ..	1768 ..	1765 ..								
— grosses coupures.....	1750 ..	1757								
FONDS GARANTIS PAR LE GOUV. FRANÇAIS.														
Obligat. Tunisienne 3 0/0.....	320 ..													
Annam et Tonkin 2 1/2 0/0.....	63 ..													
Afrique Occidentale 3 0/0 1903-10.....	355 ..													
Congo Français 3 0/0 1909.....	...													
Indo-Chine 3 0/0 1909.....	422 ..													
Maroc 4 0/0 1914.....														
COLONIES ET PROTECTORATS.														
Indo-Chine 3 1/2 0/0 1899-1905.....												
Indo-Chine 3 0/0 1902.....	338 ..													
Tunisien 3 0/0 1902-07.....														
EMPRUNTS DE VILLES ET DU CRÉDIT FONCIER.														
Paris 1865 4 0/0.....	522 50													
— 1871 3 0/0 tout payé.....	363 ..													
— 1875 4 0/0.....	494 ..													
— 1876 4 0/0.....	487 ..													
— 1892 2 1/2	268 ..													
— 1/4	72 ..													
— 1894-96 2 1/2	263 ..													
— 1898 2 0/0	311 ..													
— 1/4	88 50													
— 1899 2 0/0 (Métro).....	2 5 ..													
— 1/4	77 ..													
— 1904 2 1/2 (Métro).....	321 50													
— 1904 2 1/2, 1/5	79 ..													
— 1905 2 3/4, 1/4	133 ..													
— 1910 2 3/4, obl. 200 fr.....	235 ..													
— 1910 3 0/0	71 ..													
— 1/4	224 ..													
— 1912 3 0/0														
Marseille 1877 3 0/0.....														
Credit Foncier de France, obl. Comm. 1879 2.60 0/0.....	428 ..													
— 1/5	93 ..													
— obl. Foncières 1879 3 0/0	463 ..													
— obl. Communales 1880 3 0/0	467 ..													
— obl. Foncières 1883 3 0/0	327 ..													
— 1/5	335 ..													
— obl. Communales 1891 3 0/0	306 50													
— 1592 2.60 0/0	338 ..													
— obl. Foncières 1895 2.80 0/0	340 ..													
— obl. Communales 1899 2.60 0/0	330 ..													
— obl. Foncières 1903 3 0/0	368 ..													
— obl. Communales 1906 0/0	363 ..													
— obl. Foncières 1909 3 0/0	202 ..													
— obl. Comm. 1912 3 0/0 t. payé.....	195 50													
— obl. Fonc. 1913 3 1/2, 420 fr. p. t. payé.....	386 ..													
— 424 75	402 ..													
— 61 75														
Banque Hypothécaire 3 0/0 1881.....	355 ..													
Immeubles de France, obl. 400 fr. intér. 6 fr.....	138 ..													
— 475 fr. intér. 7 fr.....														
FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS														
Russie obl. 4 0/0 Ch. de fer Donetz.....														
— — — Dvinsk-Vitebsk.....														
— — — Koursk-kharkof-Azof.....														
— — — Orel-Griasi.....	498 ..													
VALEURS DIVERSES (Actions).														
Banque de l'Indo-Chine.....	1265 ..													
Banque Hypothécaire Franco-Argentine.....	615 ..													
Banque Nationale d'Haïti.....														
Banque Suisse et Française.....	574 ..													
Comptoir Lyon-Aléman.....														
Crédit Foncier Argentin, act.....														
Crédit Foncier de Buenos-Ayres.....														
Crédit Foncier Colonial.....	135 ..													
Sous-Comptoir des Entrepreneurs.....														
Chemins de fer sur routes d'Algérie, ordin.....														
— priorité.....														
Eaux Minérales et Bains de Mer.....	47 ..													
Câbles Télégraphiques.....	152 ..													
Edison, act.....	525 ..													
— part de fondat.....	170 ..													
Eclairage Électrique.....	143 ..													
Eclairage et Force.....														
Loire et Centre (Cie Électrique).....														
Électricité de Paris, parts.....	950 ..													
Energie Électrique du Littoral Méditerranéen.....														
Est-Lumière.....	108 ..													
Compagnie Générale d'Électricité.....														
Havraise d'Énergie Électrique, jouiss.....														

Nord-Donetz 4 1/2 0/0.....	444 ..	Saracosse 3 0/0 3 ^e hypothèque.....	190 ..	Alpes Bernoises 4 0/0 1 ^{er} hypothèque.....	253 ..
Volga-Bougoulma 4 1/2 0/0.....	410 ..	Smyrne-Cassaba 4 0/0 1895.....	378 ..	Brazil Railway 4 1/2.....	154 ..
Sud-Est 4 1/2 1908.....	436 ..	Land Bank of Egypt 4 0/0.....	511 ..	Cacérès (Madrid à), revenu vari., 300 fr.....	362 ..
Nord-Est de l'Oural 4 1/2.....	400 ..	Banque Industrielle du Japon 5 0/0.....	Portugais 4 0/0 1 ^{er} rang.....
Ouest-Oural.....	400 ..	Banque Hypothécaire de Suède 4 0/0 1879.....	— 2 ^e rang.....
Altai 4 1/2.....	401 ..	Foncier Egyptien 3 1/2.....	371 ..	Badajoz 5 0/0.....
Embranchements de Ch. de fer 4 1/2 1913.....	383 ..	Foncier Egyptien 3 0/0.....	38 ..	Tauris 5 0/0 or 1913.....	400 ..
Mer Noire 4 1/2 0/0 1913.....	380 ..	— 4 0/0.....	429 50	C ^e Madrilène du Gaz 4 0/0.....
Semiretchinsk 4 1/2 1913.....	383 ..	Crédit Foncier Franco-Canadien 5 0/0.....	480 ..	Gaz et Eaux de Tunis 4 0/0.....
Obl. Réunies des Ch. de f. Russes 4 1/2 0/0.....	86 05	Crédit Foncier et Agricole de Minas Geraes 3 0/0.....	Usines de Briansk 4 1/2 0/0.....
Saint-Louis and San Francisco 4 1/2 0/0.....	Crédit Foncier de Santa-Fé 5 0/0.....	Industrie Houillère de la Russie Méridionale 4 0/0.....
Salonique-Constantinople 3 0/0.....	— 4 1/2.....	422 ..	Port de Para 5 0/0.....	140 ..
Saragosse 3 0/0 1 ^{er} hypothèque.....	342 ..	Crédit Foncier de Stockholm 4 0/0.....	Sucreries d'Egypte (obl. var. 400 fr.).....	343 ..
— 0/0 2 ^e hypothèque.....	335 ..	Akkerman 4 1/2 1913.....	— obl. hypoth. 0/0.....	502 ..

MARCHÉ EN BANQUE

	Samedi 13 mars	Lundi 20 mars	Mardi 21 mars	Mercredi 22 mars	Jeudi 23 mars	Vendredi 24 mars
Bakou (Naphite), estamp. ou non.....	1262 ..	1310 ..	1330 ..	1338 ..	1300 ..	1300 ..
Balia-Karaïdin.....	284
Brakpan Mines, coup. 40.....	101	605 ..	600
Butte et Superior.....	9 50 ..	9 50 ..	9 75 ..	9 75 ..	9 50 ..	9 50 ..
Camp Bird ordin., c. 25.....	14 75 ..	14 75 ..	14 75 ..	14 75 ..	14 75 ..	15 ..
— préfér. 7 0/0 cumul., c. 25.....	102 ..	101 ..	100 ..	101 ..	100 50 ..	100 50 ..
Caoutchoucs (Soc. Financière),	94 ..	94 ..	94 ..
Cape Copper, coup. 40.....	94 25 ..	94 ..	94 ..	94 ..	94 ..	94 ..
— coup. 25.....	94 ..	94 ..	94 ..	94 ..	94 ..	94 ..
Caucase (Industrie et Métal.), unités.....	310 ..	312	316	312 ..
Chartered, coup. 25.....	14 50	14 50
Chemins Ottomans, obl.....
Chino Copper, c. 5.....	340	330 ..	331
— c. 25.....	327
City Deep, coup. 25.....	99 50 ..	100 ..	100 ..	101 ..	101 ..	101 50 ..
Crown Mines, coup. 40.....
— coup. 25.....
De Beers ord., coup. 10.....	309 ..	312 ..	310 50 ..	3'75 50 ..	309 50 ..	3'8 50 ..
— coup. 5.....	309 ..	312 ..	310 50 ..	3'75 50 ..	309 50 ..	308 50 ..
— unités.....	309 50	314
— préférence.....	395 ..	392
Eastern International Rubber.....	27 ..	26 75
East Rand, unités.....	29 ..	29 ..	28 ..	28 ..
— coup. 5.....	27 ..	27 ..	26 50 ..	26 75 ..	26 50 ..
— coup. 25.....	27 ..	27 ..	26 50 ..	26 75 ..	26 50 ..
Estrellas, unités.....	130	126 50	126
Ferreira Deep, coup. 25.....	43 75	43 75 ..	43 75
Geldenhuis Deep, unités.....
— coup. 5.....
— coup. 25.....
Golden Horseshoe.....
Goldfields, unités.....
— coup. 25.....	38 50 ..	38 75 ..	38 50 ..	38 25 ..	38 25 ..	38 75 ..
Hartmann, coup. 5.....	375	376 ..	376
Haut-Volga privilégiées, unités.....	48	48 ..	48 ..	48 ..
Jagersfontein.....	88 50
Johannesburg.....	41 75 ..	43
Kleinfontein.....

FONDS D'ETATS, PROVINCES, VILLES

Cours de la semaine	Soie artificielle d'Izieux, parts.....	115 ..	Vieille Montagne (Zinc de la) 4/10.....	685 ..
Amazone 5 0/0 1906.....	210 ..	74 ..	Huanachaca.....
Argentin 5 0/0 1905 Intérieur.....	95 60 ..	114 ..	La Lucette (Soc. Nouv. des Mines de).....
Argentin 6 0/0 Cédules Hypoth. coup. 500.....	101 20	Las Dos Estrellas, jouissance, un.....	126 ..
— coup. 1.000.....	101 20	Kinta (Etains de), act. de jouiss.....	132 ..
Brésil 5 0/0 1895, coup. 100.....	180 ..	— parts.....	275 ..
— coup. 100 jouissance courante.....	61 50 ..	179 ..	Phosphates Tunisiens.....	315 ..
— 5 0/0 1903 coup. 10 ^e	4'0 ..	Sestao (Ciments de).....
— 4 0/0 Rescission, coup. 20.....	53 60 ..	189 ..	Caoutchoucs (Société Financière des).....	100 50 ..
— coup. 20, jouissance courante.....	51 ..	25 ..	Gula-Kalumpang Rubber Estates.....	127 50 ..
Buenos-Ayres 6 0/0 Int. Cons., coup. 1000.....	400 ..	25 ..	Kuala Lumpur Rubber, unités.....	121 50 ..
— 6 0/0 Int. Obras La Plata.....	425 ..	25 ..	— coup. 25.....	164 ..
Colombie 5 0/0 or 1906 (Savane).....	117 ..	25 ..	Toula, coup. 40.....	1068 ..
— 6 0/0 or 1911.....	25 ..	— unités.....	1080 ..
Cuba 5 0/0 or 1904, oupe coup.....	263 ..	25 ..	Transvaal Consol.....
Dominicain 5 0/0 or 1908, coup. 100.....	377 ..	25 ..	Tubes et Forges de Sosnowice.....
Italien 3 1/2 0/0 net.....	23 90 ..	25 ..	Utah Copper, coup. 25.....	510 ..
Maranhao 5 0/0 or 1910.....	245 ..	25 ..	Village Deep.....
Mendoza 5 0/0 or 1909,.....	357 ..	25 ..	Village Main Reef, coup. 25.....
Mexican 5 0/0 Int., coup. 100.....	81 ..	25 ..	Vins et Spiritueux (Soc. Hellén.), unités.....	104 50 ..
— 3 0/0 int., coup. 100.....	275 ..	25 ..	Wagons de St-Pétersbourg, unités.....	173 50 ..
Para 5 0/0 or, c-up. 20.....	245 ..	25	180 50 ..
Pernambuco 3 0/0 or 1909.....	345 ..	25	184 ..
Roumain 5 0/0 1903.....	37 ..	25	189 ..
Russe 3,80 0/0 (Crédit Foncier Mutual), un.....	345 ..	25	192 ..
San Juan Ext. 5 0/0 1909.....	345 ..	25	195 ..
Venezuela 3 0/0 Int.....	184 ..	25	198 ..
— 3 0/0 1905 Dette Diplomatique, coup. 20.....	405 ..	25	201 ..
Bahia (Ville de) 5 0/0 1912.....	450 ..	25 ..	Brasserie et Taverne Zimmer.....
Copenhague 3 1/2 1902.....	433 50 ..	25 ..	Rais ns de Cor nthe.....
Christiania 3 0/0 1897.....	190 ..	25 ..	Sucreries « Coloso » de Porto-Rico.....
Moscou 5 0/0 1908-1909.....	388 ..	25 ..	Tavernes Pousset et Royale réunies, act. de cap.....	115 ..
Odessa 4 1/2 1903, unités.....	415 ..	25 ..	Columbia.....	865 ..
Petrograd 4 1/2 0/0 1902.....	422 ..	25 ..	Franco-Wyoming, préf.....	110 50 ..
Petrograd 5 0/0 1908.....	390 ..	25 ..	— ordin.....	42 ..
Stockholm 4 0/0 1908.....	143 50 ..	25 ..	Groznji, priv.....	2260 ..
— 1909 3 1/2 différé.....	30 ..	25 ..	— ordin.....	2110 ..
Varsovie 4 1/2.....	255 ..	25 ..	Lianoff fils.....	292 ..
Credit Foncier Egyptien 2 0/0 anc.....	25 ..	Mexican Eagle Oil Cy Ltd, préfér. 3 0/0, c. 5.....	47 ..
— 400.001 à 800.000.....	25 ..	North Caucasian, coup. 25.....	39 75 ..
VALEURS DIVERSES (Actions)	25 ..	Omnium International de Pétroles.....	400 ..
Credit Foncier Argentin, parts.....	175 ..	25 ..	Bastos (Tabacs).....
Foncière du Château-d'Eau.....	25 ..	Chalets de Nécessité (jouis).....
Biterroise de Force et Lumière (Soc.).....	360 ..	25 ..	Electro-Chimie de Bozel.....	335 ..
Bleron (Etablissement L.).....	145 50 ..	25 ..	Porcher (Etablissements).....
Electricité de Limoges privilégié.....	25 ..	Sud Russe.....	805 ..
Nimuehlor (Société d'Electricité).....	50 ..	25
Gaz de Rosario.....	25 ..	Obligations:
.....	25 ..	Algoma Central 5 0/0.....	165 ..
.....	25 ..	Andalous 3 0/0 1907.....	295 ..
.....	25 ..	— Séville-Xérès grise rev. fixe.....	193 ..
.....	25 ..	Asti-Chivasso 4 0/0.....
.....	25 ..	— 4 1/2.....	202 ..
.....	25 ..	Equateur 5 0/0.....	70 ..
.....	25 ..	Missouri Oklahoma 4 ^e hyp.....	53 ..
.....	25 ..	Nord Brésil.....	62 50 ..

Nord du Parana 5 0/0.....	Donetz (Forges et Aciéries) 4 1/2 0/0.....	Mines de la Loire.....	250 ..
Nord-Espagne 5 0/0.....	— 4 1/2 net n° 12001 à 23643.....	429 ..	— de Montrambert.....	640 ..
Nord-Ouest du Brésil 5 0/0 int. fixe 3 1/2 0/0.....	65 25	— — — D° 25844 à 30392.....	419 ..	— de la Péronnière.....	46 ..
— — — 80001 à 98300.....	Ekaterinovka 4 0/0 net.....	636 50	Mines de Saint-Etienne.....	452 ..
Nord-Ouest du Pérou 5 0/0 net hyp.....	90 ..	— 4 1/2 0/0 net.....	431 ..	Omnibus et Camways de Lyon.....	520 ..
Pernambuco 5 0/0 or (Cie gén. de).....	172 ..	Kassandra 5 0/0 net.....	400 ..	Dynamite Russie, actions ordinaires.....	14 ..
Porto-Rico (Gr. de 1er) 3 0/0 nets 1 ^{re} hyp.....	Banco Popular Argentino 3 0/0 net.....	— action de minorité.....	157 ..
— — — 5 0/0 2 ^{re} hyp. estamp.....	Ecuado-Chile de B zel 4 1/2 0/0.....	— parts bénéficiaires.....	109 ..
— — — 3 ^{re} hyp. estamp.....	Cercle de Monaco 4 0/0 net.....	2 5 ..	Produits Chimiques d'Alais (Pechiney).....	1145 ..
Sud-Ouest Bahia 6 0/0.....	Gaumont (Etablissements) 5 0/0.....	Rochet-Schneider, actions.....	740 ..
Barcelona Traction 5 0/0 1 ^{re} hyp.....	150 ..	Municipality of Para 6 0/0	113 ..	— parts.....	1130 ..
EA le Bevrouth 5 0/0 net.....	Orcher (Etablissements) 4 25 0/0.....	Electro-Métallurgique Française (froges).....	1415 ..
Eclairage de la Nouvelle-Orléans 5 0/0	340 ..			— de l'Arve.....	15 ..
Électricité de Limoges 4 0/0.....			Etablissements Keller-Leleux	627 ..
Energie Electrique de la Basse-Lire 5 0/0.....	Gaz de Lyon.....	528 ..	Anderly-Chevillon	200 ..
Forces Motrices d'Anvergne 4 1/2 0/0	Franche-Comté.....	175 ..	Bondu	55 ..
Hydro-Electrique des Bas-Pyrénées 4 1/2 net.....	Horme et Buire, actions.....	200 ..	Rochebelle	400 ..
Roubaissienne d'Eclairage 4 1/2	— parts bénéficiaires.....	190 ..	Roche-la-Molière et Firminy	1730 ..
Gaz Franco-Belge 5 0/0.....	La Kama, parts bénéficiaires	10 0 ..	Etablissements Bergougnan et Cie	171 ..
Gaz de Rosario 5 0/0 net.....	— petites parts.....	322 ..	Moteur Gnome	2125 ..
Aluminium Français 4 1/2 0/0 net.....	426 ..	Mines de Blanzy	692 ..	Usines du Rhône, ordinaires	323 ..
				— priorité	789 ..

TIRAGES

Crédit Foncier de France.

Tirages du 22 mars 1916.

Obligations Communales de 500 francs
2,60 0/0 1892.

419168	100.000	fr.				
75183	30.000	fr.				
114404	472623	10.000	fr.			
42036	197102	214923	234739	5.000	fr.	
10051	2987	7893	90948	119579	125777	
136584	143773	158318	160163	181003	186603	
193171	20281	207597	215442	221519	224847	
248717	310719	313298	33322	331942	335217	
349083	406272	430103	434586	434591	435414	
					1.000	fr.

Obligations Foncières de 500 francs
2,60 0/0 1895.

181151	100.000	fr.			
490108	25.000	fr.			
358742	10.000	fr.			
117727	40.324	451183	5.000	fr.	
15966	22239	28215	42632	44984	68764
73402	84023	84143	86697	115906	115906
126198	149632	149768	152130	157593	166535
175352	175358	187028	209137	215557	216784
220226	215610	227159	237770	238584	253012
262545	274341	287625	327598	328970	340069
342118	350336	352206	356190	363441	391901
400896	401490	412646	416167	418719	461743
468252	494778	1.000	fr.		

Obligations Communales de 250 francs
3 0/0 1912.

1733277	100.000	fr.				
684523	10.000	fr.				
440210	513148	1077174	1286030	1355777	1499631	
1524522	1544217	1611020	1629518	1651430	1696430	
					1.000	fr.
6952	8092	15744	76168	121667	131968	
169712	178900	17353	20323	221753	23125	
236087	249496	242063	29203	295046	299255	
312619	329979	345080	349664	387405	390148	
391667	392412	39715	398825	460259	477149	
478809	491344	537203	541585	543887	546284	
605158	627083	672031	695951	699601	718431	
70159	738525	750371	751018	76146	770489	
816108	842857	853774	871289	884085	894394	
917458	928584	971085	930159	1002359	1045010	
1067309	1157286	1162429	1190116	1190872	1193229	
1214995	1253500	1334892	1378763	1380411	1408211	
1410544	1413186	1416080	1475694	1477003	1486022	
15 9096	1544025	1548813	1565951	1576148	1582179	
1628199	1636489	167451	1661905	1670758	1743018	
1728459	173604	1752330	1837256	1843755	1849261	
1855264	1947424	1973017	1980985	500	fr.	

Crédit Foncier de France.

Tirage du 10 mars 1916.

Obligations de 1.000 fr. de 1880
de la Banque Hypothécaire de France

(En liquidation.)

Liste numérique des obligations sorties remboursables à 1.000 fr. :

3058	6039	7108	7372	10446	15940
16485	20971	26092	26099	38018	38148
45335	45574	46705	52201	54932	57129
61563	63950	70146	74159	78860	81150

Ville de Paris 1898.

Tirage du 6 mars 1916.

Liste numérique des obligations sorties remboursables au pair :

375	1046	1056	1249	1388	1436	1656
2180	2276	2944	3289	3301	3369	3388
3649	3711	4674	5241	6297	6340	6554
7307	7667	7827	7973	8853	9511	10810
11442	11455	11542	12412	13339	13472	13548
13776	14168	14978	15139	15429	16690	17502
18152	19111	19697	20063	21201	21543	22755
22902	23135	23253	23436	24033	25062	25557

Remboursement le 10 avril 1916.

271973	23045	273283	273415	273797	273989	274040
274820	274864	275403	275708	275813	276391	277491
277889	278244	278376	279236	280358	280587	281007
281011	281817	282715	282812	282952	283471	283661
283996	284137	284519	284526	284564	285015	285352
285733	286250	286301	286391	286421	286450	286509
289494	290295	290428	290518	290729	291871	292233
292445	292753	292806	293051	293403	293536	293564

293594	293710	294376	294701	295713	296038	296040	633411	633449	633507	633664	634026	634721	635190	104801 à 104900	109102 à 109117	109120 à 109193			
296317	296462	297037	297987	299360	299743	300178	635367	636688	636910	636984	637653	637802	638455	109195	109200	111901	111949	111953	111965
301169	302591	303164	303451	303792	305310	305453	639228	640346	640606	642211	642391	643621	643900	111976	111996	111998	112000	115601	115700
305599	306237	308247	308252	309064	309276	311218	644034	644121	644134	645352	646543	646679	646839	120801	120812	120814	120856	120859	120865
311934	312286	312506	312842	313242	313248	313470	647890	647929	648020	649348	649807	652336	652497	120867	120900	131901	134917	134128	134999
313605	314868	315010	315530	315527	316018	317737	652658	653299	654355	655786	655887	656658	656778	149001	149021	149023	149054	149056	149055
317749	317971	318926	319037	319236	319457	320016	657161	657832	657857	659150	659228	659637	660137	149089	149100	151302	151309	151312	151388
320090	320252	322216	322472	323026	323528	324111	660300	660432	660637	662630	662658	662841	663245	151392	151400	20 601	208632	208634	208677
324225	324349	324687	324878	325592	327489	329316	664538	664669	665011	665680	666695	667467	667600	208679	208694	208696	208700	215201	215300
329969	330923	331005	331054	331925	332111	332137	668135	668193	669381	669559	670070	670376	670673	224901	224979	224984	225000	250801	250900
332156	333254	333279	333485	333507	333778	334677	672356	672666	673390	673768	674592	67683	675208	268901	268306	268908	268953	26897	269000
334727	335314	335593	335869	336640	337436	339707	675570	675792	676448	676643	676816	677002	677199	269501	269519	269523	269543	269550	269558
340113	341492	342142	342472	342946	343426	343677	677997	678347	678630	678779	678816	679146	679334	261560	26 579	269581	269600	277901	278000
343849	343949	344678	344948	345681	345835	346273	679936	680045	681074	682774	683051	683164	683281	286102	286103	286105	286200	294001	294100
346947	347363	347453	348138	348528	348561	348654	686003	686486	686673	686963	687617	687927	688268	297001	297027	297033	297089	297100	297100
349136	350047	351537	352475	352947	353275	353343	688502	688961	689239	689620	690005	690209	691596	298801	298876	301001	301027	301030	301052
353556	354011	354340	354856	355560	355801	356141	691698	691791	692193	692270	692336	692546	692629	301054	301079	301082	301090	301093	301100
357371	357843	357874	358159	358227	358259	360701	693269	693312	693619.					315901	315937	315939	316000	321001	321005
361649	361797	362159	362174	362253	362616	363227	693766	694295	695559	696367	69704	697848	698999	321099	321100	324301	324316	324318	324324
363764	364345	364729	364925	365959	366704	367848	698790	707195	707314	707434	707552	707672	707780	324326	324383	324385	324400	328001	328025
367930	370785	371195	371478	373522	374314	374649	707866	709364	709855	710074	710293	710412	710531	328027	328037	328044	328100	333901	333944
375657	375823	376064	376149	3767842	3767876	376907	709400	709770	709839	709872	709882	709900	709919	333946	333991	333993	334000	359001	359015
376909	377451	377794	377770	378309	378372	378448	709919	709953	709981	709991	709999	710000	710001	359017	359100	370301	370311	370315	370300
378766	379364	380966	380985	381190	381360	381577	709953	710000	710001	710002	710003	710004	710005	370301	370311	370315	370300	370311	370300
381763	381867	383706	383718	383745	383791	383956	710000	710001	710002	710003	710004	710005	710006	370301	370311	370315	370300	370311	370300
384180	384286	384438	384820	385112	385782	386999	710000	710001	710002	710003	710004	710005	710006	370301	370311	370315	370300	370311	370300
387105	387110	387377	388276	388634	389936	389979	710000	710001	710002	710003	710004	710005	710006	370301	370311	370315	370300	370311	370300
390395	390988	391387	391442	391633	391737	391990	710000	710001	710002	710003	710004	710005	710006	370301	370311	370315	370300	370311	370300
392569	393313	393881	394103	394347	394654	395518	710000	710001	710002	710003	710004	710005	710006	370301	370311	370315	370300	370311	370300
395741	395792	395897	396471	396478	397457	398324	710000	710001	710002	710003	710004	710005	710006	370301	370311	370315	370300	370311	370300
398464	398600	398767	399960	400625	401699	402490	710000	710001	710002	710003	710004	710005	710006	370301	370311	370315	370300	370311	370300
402579	402957	403160	404197	404223	404266	404833	710000	710001	710002	710003	710004	710005	710006	370301	370311	370315	370300	370311	370300
404774	407411	408506	408908	409194	409245	409455	710000	710001	710002	710003	710004	710005	710006	370301	370311	370315	370300	370311	370300
409635	409738	409788	409798	409800	409801	409802	710000	710001	710002	710003	710004	710005	710006	370301	370311	370315	370300	370311	370300
412119	412464	412657	414235	414485	414768	416428	710000	710001	710002	710003	710004	710005	710006	370301	370311	370315	370300	370311	370300
416910	417971	418763	419545	419633	420148	421711	710000	710001	710002	710003	710004	710005	710006	370301	370311	370315	370300	370311	370300
422292	422355	423126	424311	424744	424787	425192	710000	710001	710002	710003	710004	710005	710006	370301	370311	370315			

Tramways de Rouen.

Tirage du 2 mars 1916.

Actions.

166 237 727 1179 2259 295 906 3133 322 470 652
 875 4374 441 594 609 712 782 5014 908 967 975 6549
 605 7156 573 610 673 803 882 891 8320 635 836 928
 9617 10232 239 273 281 419 471 624 828 853 11032
 338 12153 168 513 581 623 825 958 13126 382 571
 878 910 14835 15358 389 536 605 623 16497 664
 17237 333 468 543 652 13057 513 671 19135 20540
 21212 883 898 22282 915 927 23091 403 631 24757
 876 25072 425 26204 492 563 701 759.

Remboursement à 496 fr. net, plus une action de jouissance, le 15 avril 1916.

Acieries de Paris et d'Outreau.

Tirage du 10 mars 1916.

Obligations 4 1/2 0.0.

24 34 45 152 245 246 266 398 405 534 557 564 578
 506 668 674 694 740 778 825 846 904 926 941 953
 1062 118 291 435 473 482 518 538 594 641 655 728
 838 884 996 2002 148 157 349 357 461 507 510 552
 584 607 620 788 816 825 944 3106 377 385 598 623

636 686 707 809 833 865 882 900 904 995 1014 79 177
 203 264 282 310 370 434 445 528 531 581 601 612 649
 684 707 926 5061 80 155 170 199 277 298 305 328 403
 429 444 554 621 628 656 741 771 820 868 895 938 942
 995.

Remboursement à 499 fr. 50 net le 1^{er} avril 1916.Force Motrice
de la Haute-Durance.

Tirage du 6 décembre 1915.

Obligations 5 0.0.

230 506 524 679 756 1415 2160 372 695 971 980
 991 3033 424 740 815 4131 657 5343 6049 291 485
 657 753 950 7664 690 832 8080 117 204 220 341 453
 495 506 538 569 606 713 827 9063 104 106 246 559
 592 628 656 729 802 999 10116 409 492 753 11083
 531 12079 463 827 955 13025 116 177 184 285 577
 705 14208 256 592 670 15807 16714 739 812 822
 966 17562 616 669 912 951 18355 704 847 850 969
 19004 29 192 211 405 486 681 727 842 936 20103
 750 865 21051 102 436 562 628 22091 130 267 589
 739 23311 364 561 613 21056 213 481 547 643 907
 25012 67 124 358 468 616 794 820 26969 27168
 228 395 591 639 28052 431 744 29016 66 102 273

30110 243 400 700 885 904 31025 33 86 322 577
 667 680 909 939 32103 266 422 611 975 33005 127
 242 460 507 506 951 34216 320 525 899 35005 265
 449 623 712 890 951 994 36187 243 423 512 514 715
 854 37244 260 452 636 38421 516 737 39069 289

Remboursement le 1^{er} janvier 1916.G^e CENTRALE D'ÉCLAIRAGE & DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ
LEBON et C^{ie}, 26, rue de Londres, à Paris.

Bulletin mensuel des ventes de gaz et d'électricité.

Février	2 ^e mois	VENTES
1916.....	2.545.448 91	d'un an à fin
1915.....	2.192.940 06	février 1916.
Différ. (1), + 32.508 85	586.046 34	25.922.414 53

(1) Déduction faite de la perte du change espagnol.

Mètres cubes	Kilowatts
Février 1916. 6.785.961	Février 1916. 1.182.007
— 1915. 6.611.445	— 1915. 913.248

Augmentat^{on} 174.516 Augmentat^{on} 268.759

Le Directeur-Gérant : H. de SAINT-ALBIN.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGERE, 20 PARIS. — Encre Lorilleux.

BANQUE DE PARIS
ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 100 millions de francs.

L'Assemblée générale du 15 mars 1916 a fixé le montant du dividende pour l'exercice 1915 à 25 fr. par action, et a décidé qu'il serait payé à partir du 1^{er} avril prochain, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

En conséquence, ce dividende sera payé, à partir du 1^{er} avril 1916, à raison de :

24 francs par action nominative (impôt sur le revenu déduit),

14 fr. 63 par action au porteur, contre remise du coupon n° 85 (impôt sur le revenu (1 fr.) et droits de transmission (4 fr. 7964 pour l'exercice 1914 et 4 fr. 5536 pour l'exercice 1915 déduits) :

A Paris, au siège social, 3, rue d'Antin ;

Et au change du jour sur Paris :

A Amsterdam et à Genève : aux succursales de la Banque de Paris et des Pays-Bas. (6884)

A la succursale de Marseille et dans les agences à Paris de la Banque Suisse et Française ;

A la Société Lyonnaise de Dépôts, de Comptes courants et de Crédit industriel, à Lyon et à Saint-Etienne. (6883)

COMPAGNIE
DES FORGES ET ACIERIES
DE LA
MARINE ET D'HOMÉCOURT

SOCIÉTÉ ANONYME

Au capital de 28.000.000 de fr.

SIÈGE SOCIAL :

A Saint-Chamond (Loire).

DIRECTION GÉNÉRALE :

A Paris, 98, rue de la Victoire (9^e).

MM. les Actionnaires, propriétaires d'au moins dix actions, sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire, le mardi 11 avril prochain, à dix heures du matin, à Lyon, au palais de la Bourse, dans la salle destinée aux réunions industrielles.

MM. les Actionnaires qui assisteront à cette Assemblée ou qui s'y feront représenter recevront, à titre de jeton de présence, un franc par action.

Conformément aux articles 27 et 30 des statuts, les propriétaires d'actions devront, pour avoir droit d'assister ou être représentés à l'Assemblée générale extraordinaire, déposer leurs titres et pouvoirs aux lieux ci-après désignés, cinq jours au moins avant la réunion.

Des pouvoirs seront à leur disposition dans ces établissements.

MM. les Actionnaires qui désirent assister à l'Assemblée devront en faire la demande par écrit, au moment du dépôt de leurs titres, avant le 6 avril 1916, dernier délai. Une carte leur sera adressée directement par les soins de la Direction générale, 98, rue de la Victoire, à Paris.

MM. les Actionnaires propriétaires de titres nominatifs sont dispensés de la formalité de dépôt et ils pourront remettre leurs pouvoirs ou leur demande de carte d'admission à l'Assemblée dans les mêmes délais et aux lieux ci-dessous désignés.

MM. les Actionnaires ne possédant pas le nombre d'actions suffisant pourront se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux ou par un mandataire, actionnaire lui-même et membre de l'Assemblée.

Lieux de dépôt :

A la Direction générale, à Paris, 98, rue de la Victoire ;

Dans les bureaux de la Compagnie : à Saint-Chamond (Loire), au Bœuf (Basses-Pyrénées) ;

Dans les caisses de Paris, Lyon, Saint-Etienne et de toutes les agences en France :

Du Crédit Lyonnais,

Du Comptoir National d'Escompte de Paris,

De la Société Générale,

Et de la Société Centrale des Banques de Province, 31, rue Cambon, à Paris ;

A la Société Lyonnaise de Dépôts et de Comptes courants, 8, rue de la République, à Lyon, et 6, rue des Jardins, à Saint-Etienne ;

Chez MM. veuve Guérin et fils, banquiers, à Lyon ;

Chez MM. Saint-Olive, Cambefort et C^{ie}, banquiers, à Lyon ;

Chez MM. Chalus frères, banquiers, à Clermont-Ferrand ;

A la Banque Renaud et C^{ie}, à Nancy ;

A la Société Nancéienne, à Nancy ;

ORDRE DU JOUR :

Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de garantir les bons ou obligations à émettre par la Société Energie Electrique de la Basse-Isère. (6881)

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

MINES DE LA LOIRE

Capital : 8 millions de francs.

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale le lundi 17 avril 1916, à 15 heures précises, à la salle des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes, à Paris.

Des cartes d'admission et des pouvoirs sont à la disposition de MM. les Actionnaires : au siège social, à Paris, 98, rue de la Victoire ; à Lyon, 13, rue de la République ; à Saint-Etienne, 2, place Marengo ; à Genève, chez MM. Lombard, Odier et C^{ie}.

Le dépôt des actions doit être fait 5 jours d'avance et le dépôt des pouvoirs 2 jours avant l'Assemblée.

ORDRE DU JOUR :

1^o Rapports du Conseil et de la Commission des comptes ;

2^o Approbation des comptes et emploi des bénéfices ;

3^o Autorisation et ratification d'acquisitions d'immeubles ;

4^o Election des Commissaires des comptes ;

5^o Autorisations à donner en vertu de la loi de 1867.

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 23 mars, a décidé de proposer à l'Assemblée de fixer le dividende à 11 francs. (6882)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Villégiatures de printemps
sur la Côte d'Argent
et aux Pyrénées.

De toutes les saisons, le printemps est peut-être celle qui, sur la Côte d'Argent et aux Pyrénées, offre le plus d'attrait.

Dans cette région privilégiée, la température est douce et ensoleillée, les excursions sont infiniment variées au bord de rivages pittoresques ou au sein d'harmonieux paysages.

Les personnes éprouvées par la guerre, celles qui cherchent le repos en ces moments troubles, trouveront, pour se rendre dans la région précitée, de bons express de jour et de nuit composés de voitures directes et, suivant le cas, de wagons-lits et d'un restaurant.

Avec ces express, en quittant Paris-Quai-d'Orsay à 8h.40, 20h. ou 21h.30 on arrive en neuf heures à Bordeaux, en treize heures à Biarritz, St-Jean-de-Luz et Pau.

Le retour s'effectue dans les mêmes conditions.

CHEMINS DE FER
PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

L'HIVER A LA CÔTE D'AZUR

Billets d'aller et retour spéciaux à prix réduits (1^{re} et 2^e classes) pour Cannes, Nice, Menton, Monaco, Monte-Carlo.

Emission du 1^{er} décembre 1915 au 2 mai 1916, au départ des gares de Paris, Dijon, Lyon (Perrache et Brotteaux), Vesoul, Besançon, Gray, Nevers, Is-sur-Tille, Genève, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Avignon, Céte, Nîmes.

Validité 20 jours (dimanches et fêtes compris). Prolongation de deux périodes de 10 jours (dimanches et fêtes compris) moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0.

Deux arrêts autorisés en cours de route, au gré des voyageurs, tant à l'aller qu'au retour.

Prix de Paris à Nice : 1^{re} classe 182 fr. 60 ; 2^e classe, 131 fr. 50.

Banque Suisse & Française
SOCIÉTÉ ANONYME

MM. les Actionnaires de la Banque Suisse et Française sont convoqués le mardi 11 avril 1916, à 15 heures précises, en Assemblée générale ordinaire, à trois heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'administration ;

Rapport des commissaires des comptes ;

Approbation du rapport du Conseil d'administration, des comptes et fixation du dividende ;

Nomination d'administrateurs ;

Nomination de commissaires ;

Approbations et autorisations prescrites par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Pour assister à l'Assemblée générale, les actionnaires doivent être propriétaires de vingt actions nominatives ou au porteur, sauf la faculté légale de groupement.

Le dépôt des actions au porteur doit être effectué dix jours au moins avant l'époque fixée pour la réunion :

Au siège social, 20, rue Lafayette, à Paris ;